



BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE
REGULARISER LE MARCHÉ**

**PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE
LE 7 MAI 2012**

ORGANISME CONSEIL



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la Circulaire du CDVM en vigueur le 1^{er} avril 2012, prise en application du décret n°2.02.556 du 22 Hija1423 (24 février 2003), l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 18 avril 2012 sous la référence n° VI/EM/012/2012.

ABREVIATIONS

AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
APSF	: Association Professionnelle des Sociétés de Financement
ATW	: Attijariwafa Bank
Bc	: Bourse de Casablanca
BcP	: Banque Centrale Populaire
BMCE	: Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BDDI	: Banque De Détail à l'International
BNPP	: BNP Paribas
BVQI	: Bureau Veritas Quality International
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DH	: Dirham
ETIC	: Etat des Informations Complémentaires
IS	: Impôts sur les Sociétés
KDH	: Milliers de Dirhams
MASI	: Moroccan All Shares Index
MDH	: Millions de Dirhams
MRDS DE DH	: Milliards de Dirhams
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PMI	: Petites et Moyennes Industries
PNB	: Produit Net Bancaire
SFDI	: Services Financiers et Banque de Détail à l'International
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCT	: Volatilité de Court Terme
VLТ	: Volatilité de Long Terme

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation du programme de rachat ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
AVERTISSEMENT	3
PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS	5
I.1 - Le Directoire.....	6
I.2 - Les Commissaires aux Comptes.....	6
I.3 - Le Conseiller Financier.....	12
I.4 - Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	12
DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT	13
II.1 - Cadre légal	14
II.2 - Objectifs.....	15
II.3 - Caractéristiques du Programme.....	16
II.4 - Financement du Programme.....	16
II.5 - Modalités de Réalisation du Programme.....	16
II.6 - Modalités d'intervention de la société de bourse.....	18
II.6.1 - Evolution de la Liquidité.....	19
II.6.2 - Evolution du cours et de la Volatilité.....	20
II.6.3 - Récapitulatif du programme de rachat de titre BMCI.....	23
II.7 - Incidence du Programme sur la Situation Financière de la BMCI.....	24
II.8 - Programmes de Rachat Précédents.....	24
II.9 - Traitements Comptable et Fiscal des Rachats.....	29
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI	31
III.1 - Renseignements à Caractère Général.....	32
III.2 - Organisation et Activité.....	33
III.3 - Répartition du Capital.....	43
III.4 - Evénements Récents et Perspectives.....	45
QUATRIEME PARTIE : FACTEURS DE RISQUES	51
CINQUIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES	55
▪ Principes et Méthodes Comptables Utilisées.....	56
▪ Les Etats de Synthèse.....	62

PREMIERE PARTIE : ATTESTATIONS

LE DIRECTOIRE

Le Président du Directoire, Monsieur Jacques ARDANT, atteste qu'à sa connaissance, à la date du 17 avril 2012 :

- La société détient directement 50 444 actions représentant 0.38% du capital social ;
- Elle ne détient indirectement aucune action via ses filiales.

Il atteste également que les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Jacques ARDANT

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 43 36 47

Fax: 05 22 27 82 77

jacques.ardant@bnpparibas.com

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des Commissaires aux Comptes :

- **Exercice 2010 et 2011 :**

Cabinet	<i>MAZARS audit et conseil</i>	<i>PWC Maroc anciennement JPC Audit</i>
Représentant	<i>M. Kamal MOKDAD</i>	<i>M. M'Hamed BOURAOADI SAÂDANI</i>
Adresse	<i>101, Bd Abdelmoumen 20 360 Casablanca</i>	<i>35, rue Aziz BELLAL 20 330 Casablanca</i>
Numéro de téléphone	<i>05 22 42 34 23</i>	<i>05 22 99 98 00</i>
Numéro de fax	<i>05 22 42 34 00</i>	<i>05 22 23 88 70</i>
Adresse électronique	<i>kamal.mokdad@mazars.ma</i>	<i>moulay.bouraqadi@ma.pwc.com</i>
Date premier exercice soumis au contrôle	<i>2006</i>	<i>2008</i>
Date de l'expiration du mandat en cours	<i>AGO statuant sur l'exercice 2013</i>	<i>AGO statuant sur l'exercice 2013</i>

2. Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de BMCI : comptes sociaux au titre des exercices 2010 et 2011.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2010 et 2011.

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des :

- **Exercice clos le 31 décembre 2010 :**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 061 833 KMAD dont un bénéfice net de 818 302 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un

provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 17 mars 2011

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

• Exercice clos le 31 décembre 2011 :

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 572 473 KMAD, dont un bénéfice net de 841 349 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes

comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) a procédé à l'acquisition d'actions de BMCI Crédit Conso (BCC), pour détenir 99.87% de son capital social.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

3. Attestation des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la notice d'information relative au programme de rachat de BMCI : comptes consolidés au titre des exercices 2010 et 2011.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente notice d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2010 et 2011.

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des :

▪ Exercice clos le 31 décembre 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 349 646 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 805 840 KMAD.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe

sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

À notre avis, sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 17 mars 2011

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 810 860 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 823 937 KMAD.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

LE CONSEILLER FINANCIER

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

BMCI Finance est une filiale détenue à 100% par le groupe BMCI. Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed ABOU EL FADEL

Administrateur Directeur Général

BMCI FINANCE 26, place des Nations Unies - Casablanca

Tél. 05 22 46 11 46

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.abouelfadel@bnpparibas.com

LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima BENABDERRAZIK

Directrice de la Communication et de la Publicité

BMCI 26, place des Nations Unies - Casablanca

Tél. 05 22 46 41 36

Fax: 05 22 29 94 02

karima.benabderrazik@bnpparibas.com

DEUXIEME PARTIE : LE PROGRAMME DE RACHAT

II.1- CADRE LEGAL

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008, sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2012, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Elle fera l'objet de la résolution suivante :

"

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de surveillance, a examiné l'ensemble des éléments contenus dans la notice d'information, et en vue de régulariser le marché des actions BMCI en Bourse, autorise expressément le renouvellement du programme de rachat par BMCI de ses propres actions en bourse arrêté par le Directoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi les modalités de ce programme de rachat comme suit :

- *Prix maximum d'achat*¹ 1 040 dirhams
- *Prix minimum de vente*² 690 dirhams
- *Nombre maximum d'actions à acquérir* 3% du capital, soit 398365 actions
- *Montant maximum à engager* 414 299 600 dhs
- *Délai d'autorisation* 1 an (du 21 mai 2012 au 20 mai 2013)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat, qui prendra effet à partir du 21 mai 2012 aux dates et conditions qu'il jugera opportunes».

Le cadre légal régissant cette opération se réfère à :

- L'article 279 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme tel que modifiée et complétée par la loi 20/05 qui stipule que : « La société ne peut posséder, directement ou par l'intermédiaire d'une personne agissant en son propre nom, mais pour le compte de la société, plus de 10 p. 100 du total de ses propres actions, ni plus de 10 p 100 d'une catégorie déterminée. Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition ; à défaut, les membres du conseil d'administration ou du directoire sont tenus, dans les conditions prévues à l'article 352, de libérer les actions.

L'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser la situation nette à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. La société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède.

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.»

- L'article 281 de la loi 17-95 sur la Société Anonyme telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 qui stipule que : « Par dérogation aux dispositions du paragraphe 1) de l'article 280, les sociétés dont les titres sont inscrits à la cote de la bourse des valeurs peuvent acheter en bourse leurs propres actions, en vue de régulariser le marché.

¹ Il s'agit des limites de cours hors frais d'achat.

² Il s'agit des limites de cours hors frais de vente.

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé la société à opérer en bourse sur ses propres actions. Elle fixe les modalités de l'opération et notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée. Cette autorisation ne peut être donnée pour une durée supérieure à dix-huit mois. »

- Le décret n°2-10-44 du 17 rejeb 1431 (30 juin 2010) modifiant et complétant le décret n°2-02-556 du 24 février 2003 fixant les formes et les conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- les dispositions de la Circulaire du CDVM relatives à l'information exigée des sociétés cotées à l'occasion du rachat en bourse de leurs propres actions en vue de régulariser le marché ;
- Les dispositions de la Circulaire du CDVM relatives aux modalités de mise en œuvre des opérations de rachat en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

A fin décembre 2011, le montant des primes d'émission, de fusion et d'apport, et les autres réserves (hors réserves légales) de la BMCI s'élève à 3 219.5 MDH³.

Détail des réserves et primes liées au capital (en MDH)	Au 31 décembre 2011
Réserves légales	132.8
Autres réserves	366.7
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 852.8

Source : BMCI – Comptes sociaux

II.2 - OBJECTIFS

Le programme de rachat en vue de régulariser le cours du titre consiste à intervenir sur le marché de l'action par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif de réduire les variations excessives du cours de l'action. Ainsi, le programme intervient principalement lorsque la volatilité du titre s'écarte significativement de sa volatilité historique.

Le rachat d'actions propres intervient également en cas de liquidité du titre s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours sur le marché.

Le programme de rachat d'actions propres par les émetteurs en vue de régulariser le marché d'un titre ne peut poursuivre d'autres objectifs que la régularisation du cours de l'action sur le marché boursier.

En particulier, il ne peut avoir pour objectif :

- la constitution d'un stock de titres afin de procéder ultérieurement à une opération financière ou à une allocation aux salariés ;
- l'annulation postérieure des titres rachetés ;
- la recherche d'un résultat financier ;
- le soutien du cours en s'opposant à une tendance forte du marché

³ Il s'agit des réserves sur la base des comptes sociaux.

II.3 - CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

- *Titres concernés* : *Actions BMCI*
- *Ligne de cotation* : *1^{ère} ligne*
- *Prix maximum d'achat⁴* : *1 040 DH / action*
- *Prix minimum de vente⁵* : *690 DH / action*
- *Nombre maximum d'actions à détenir** : *3% du capital (398 365 actions)⁶*
- *Somme maximale à engager* : *414 299 600 DH*
- *Durée du programme* : *12 mois*
- *Calendrier* : *du 21 mai 2012 au 20 mai 2013*

*sous réserve de l'approbation par l'AGO du 7 mai 2012, du projet de résolution relatif à l'autorisation du programme de rachat.

Conformément aux dispositions de l'article 279 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, BMCI ne pourra pas détenir ses actions propres pour une valeur supérieure à ses réserves autres que la réserve légale de 3 219.5 MDH.

Par ailleurs, en vertu de l'article 333 de la loi sur la SA « Ne sont pas disponibles les réserves correspondant à la détention d'actions propres ».

Par ailleurs, conformément à l'article 3.12.1 du règlement général de la bourse des valeurs, qui stipule que l'émetteur désirent mettre en œuvre un programme de rachat doit informer la société gestionnaire des modalités dudit programme au moins 5 jours de bourse avant son démarrage. BMCI devra informer la bourse des valeurs des modalités du programme le 14 mai 2012 au plus tard.

Tout retard dans l'information de la société gestionnaire est susceptible de retarder la date de début du programme (le programme ne peut démarrer que 5 jours de Bourse après avoir informé la société gestionnaire) sans pour autant modifier la date de fin du programme.

II.4 - FINANCEMENT DU PROGRAMME

L'intention de la BMCI est d'assurer le financement des rachats d'actions par ses ressources propres, sachant qu'au 31 décembre 2011, la trésorerie disponible ressort à 3.12 Mrds de DH⁷.

II.5 - MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

Lorsqu'une opération sur titres à un impact sur le nombre d'actions ou leur nominale, comme une augmentation de capital, ou une division ou regroupement d'actions, BMCI prend, à l'avance, les dispositions nécessaires afin de faire valider, par son assemblée générale et le CDVM, les nouvelles caractéristiques du programme et en informe à l'avance BMCI Bourse afin de d'éviter toute interruption du programme de rachat.

Le programme de rachat en vue de régulariser le marché de l'action consiste à intervenir sur le marché par l'émission d'ordres d'achat et/ou de vente dans l'objectif

⁴ Il s'agit des limites de cours hors frais d'achat.

⁵ Il s'agit des limites de cours hors frais de vente.

⁶ Le nombre maximum d'actions auto détenues par BMCI à fin mars 2012 est de 50 444 actions.

⁷ Il s'agit de la trésorerie disponible sur la base des comptes sociaux.

de réduire la volatilité et les variations excessives du cours de l'action. Le rachat d'actions en vue de régulariser le marché intervient également en cas de liquidité de l'action s'écartant significativement des niveaux habituels, empêchant la formation normale du cours.

L'intervention de la société de bourse ne doit pas entraver le bon fonctionnement du marché. L'exécution du programme de rachat ne doit pas non plus induire en erreur sur le marché de l'action, notamment sur l'identité, la qualité ou les intentions des acheteurs ou vendeurs.

Les opérations d'achat et de vente se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCI Bourse représentée par Mr Naceur Touimi Benjelloun, selon le mandat de gestion confié par BMCI représentée par son Président du Directoire, M. JACQUES ARDANT, pour une durée de 12 mois. BMCI Bourse agit en toute indépendance quant à l'opportunité d'intervention sur les titres de BMCI. BMCI Bourse doit être seul juge des moments et montants d'intervention sur le marché. Le tout dans le respect du cadre légal et réglementaire régissant les rachats en bourse et notamment la Circulaire du CDVM.

De plus, BMCI s'engage à ne pas initier d'ordres de bourse en application du programme de rachat ni de donner d'instructions de nature à orienter les interventions de BMCI Bourse.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCI Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat et à la vente des actions BMCI sous réserve du respect :

- des fourchettes légales et réglementaires ;
- des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire et ;
- de l'article 279 de la loi 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, promulguée par le dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 ;
- des dispositions légales et réglementaires régissant les programmes de rachat d'actions ;
- des réserves facultatives de BMCI si ces dernières deviennent inférieurs au montant maximum à engager par la société ».

Toutefois, la BMCI peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCI Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour la BMCI de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

BMCI Bourse est tenue :

- de transmettre à BMCI, au CDVM, à la Bourse de Casablanca, en temps utiles, tout document relatif au déroulement et à la réalisation de l'opération ;
- d'établir et de transmettre à BMCI un état quotidien des transactions réalisées dans le cadre du programme de rachat ;
- Et d'établir et de transmettre à BMCI, chaque fin de mois, une analyse du marché des actions BMCI de manière à permettre à BMCI d'apprécier la régularisation du marché.

En outre, BMCI Bourse transmettra un avis d'opérer à la BMCI à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, Commissions Société de Bourse, Commissions Bourse de Casablanca, Montant de la TVA et le Montant Net.

BMCI Bourse tiendra un registre des transactions permettant de suivre l'exécution du programme de rachat autorisé par l'AGO. Ce registre indique, suivant l'ordre chronologique desdites transactions notamment les mentions suivantes :

- La date et l'heure de la transaction ;
- Le cours et le sens de la transaction ;
- Le nombre d'action objet de la transaction ;
- Le coût total de l'opération ;
- La fraction du capital social représentée par les actions objet de la transaction et en cumul ;

Dans un délai de sept (7) jours après la fin de chaque mois, l'émetteur informe le CDVM des transactions exécutées sur l'action (date, volume et prix par action) pour le compte de ses dirigeants et de toutes autres personnes morales que ledit émetteur contrôle au sens de la loi sur la société anonyme.

II.6 - MODALITES D'INTERVENTION DE LA SOCIETE DE BOURSE

BMCI Bourse agit dans le cadre strict des moyens en titres et en espèces mis à sa disposition par BMCI. En aucun cas, BMCI Bourse ne peut affecter ses propres moyens financiers à l'exécution du programme de rachat. BMCI Bourse perçoit de BMCI une rémunération en contrepartie de la prestation de gestion du programme de rachat. Ladite rémunération ne doit pas être conditionnée par référence ni à un nombre de transactions à réaliser, ni à un résultat financier à attendre pendant ou à l'issue du programme de rachat d'actions.

Les transactions afférentes au programme de rachat doivent être réalisées uniquement sur le marché central. L'intervention sur le marché de blocs pour la réalisation du programme de rachat est interdite.

En application du programme de rachat, la société de bourse ne peut présenter sur le marché que :

- Des ordres à l'achat dont le prix est au maximum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à l'achat, présente sur le marché ;
- Les ordres à la vente dont le prix est au minimum égal à celui de la dernière transaction indépendante ou à celui de la meilleure limite indépendante à la vente présente sur le marché

Une transaction est réputée indépendante lorsqu'elle ne résulte pas de l'exécution du programme de rachat.

La société de bourse ne doit pas présenter concomitamment sur la feuille de marché plus d'un ordre par limite de cours et plus de trois ordres à des limites de cours différentes, dans un même sens.

Les ordres de bourse donnés par BMCI Bourse dans le cadre du programme de rachat sont transmis sur le marché boursier au plus tard 10 minutes avant le fixing de clôture dans la mesure où BMCI est cotée en continu.

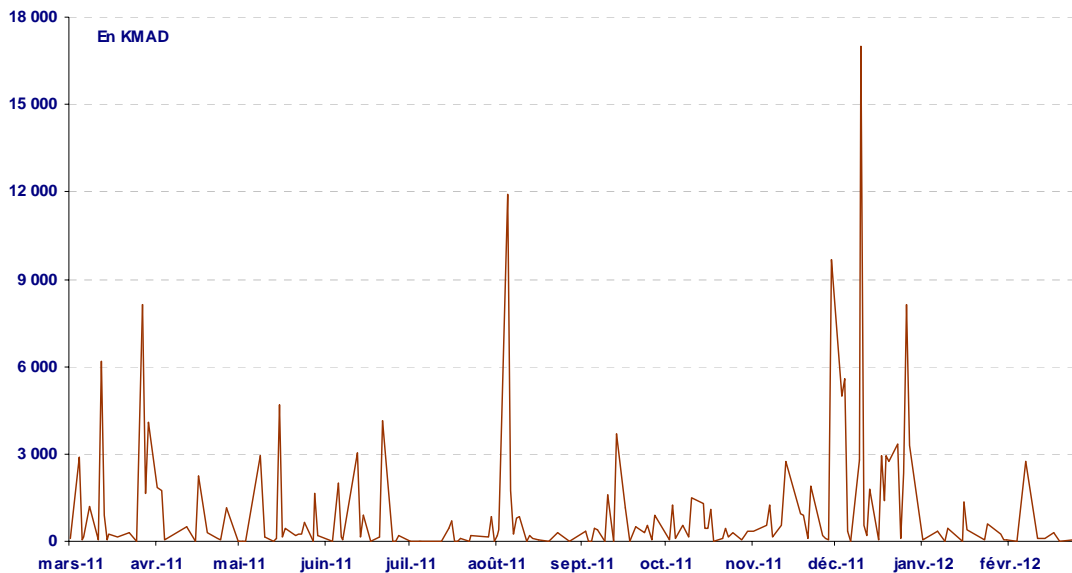
Les ordres de bourse émis dans le cadre de l'exécution du programme de rachat doivent avoir une validité d'un jour.

En terme de volume, BMCI Bourse doit s'assurer que son intervention quotidienne sur le marché ne représente pas plus de 25% du nombre quotidien moyen des actions enregistré sur le marché central. Le nombre quotidien moyen précité est fixé sur la base des transactions enregistrées sur le marché central pendant le mois calendaire

précédant celui durant lequel ladite intervention est effectuée sauf dérogation, conformément aux dispositions de la Circulaire du CDVM.

II.6.1 - Evolution de la liquidité

Graphe 1: Evolution des volumes traités sur le marché central entre le 7 mars 2011 et le 29 février 2012



Source : BMCI Bourse

Au cours de la période d'étude, 198 789 actions BMCI ont été échangées sur le marché central de la Bourse de Casablanca, pour un volume global de 181.7 MDH. Le cours moyen pondéré s'est établi à 914.1 DH.

Le volume maximum, correspondant aussi à la quantité maximale a été atteint, le 13 décembre 2011 avec 16.9 MDH pour une quantité échangée de 18 500 titres. Le cours de clôture enregistré lors de cette séance a été de 919 DH. Le volume minimal, pour sa part, est observé le 12 janvier 2012 pour un titre échangé à un cours de clôture de 906 DH.

Le volume traité lors de ces 15 séances les plus animées pour l'action BMCI représente 53.8% du total volume échangé au cours de la période d'observation (97.8 MDH contre 181.7 MDH au total). La fourchette de prix négocié a oscillé entre 883 DH et 1021 DH. Le cours moyen pondéré y ressort à 913.4 DH l'action.

Ramenées au nombre d'actions constituant le capital de la Banque le long de la période d'étude, les transactions sur l'action BMCI ont porté sur 198 789 titres, et font ressortir un coefficient de liquidité⁸ sur la période égale à 1.5% contre 3.5% pour le secteur.

II.6.2 - Evolution du cours et de la volatilité

Définition :

La volatilité est définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique). Elle est annualisée en la multipliant par la racine carrée de 250 (250 étant le nombre de jour de bourse moyen dans une année).

La formule étant : $v = \sigma[\ln(S_t/S_{t-1})]*\sqrt{250}$; avec :

⁸ Le coefficient de liquidité correspond au rapport entre le nombre de titres échangés sur la valeur et le nombre d'actions formant le capital.

v : Volatilité historique annualisée, sur une base d'un an, soit 250 séances boursières

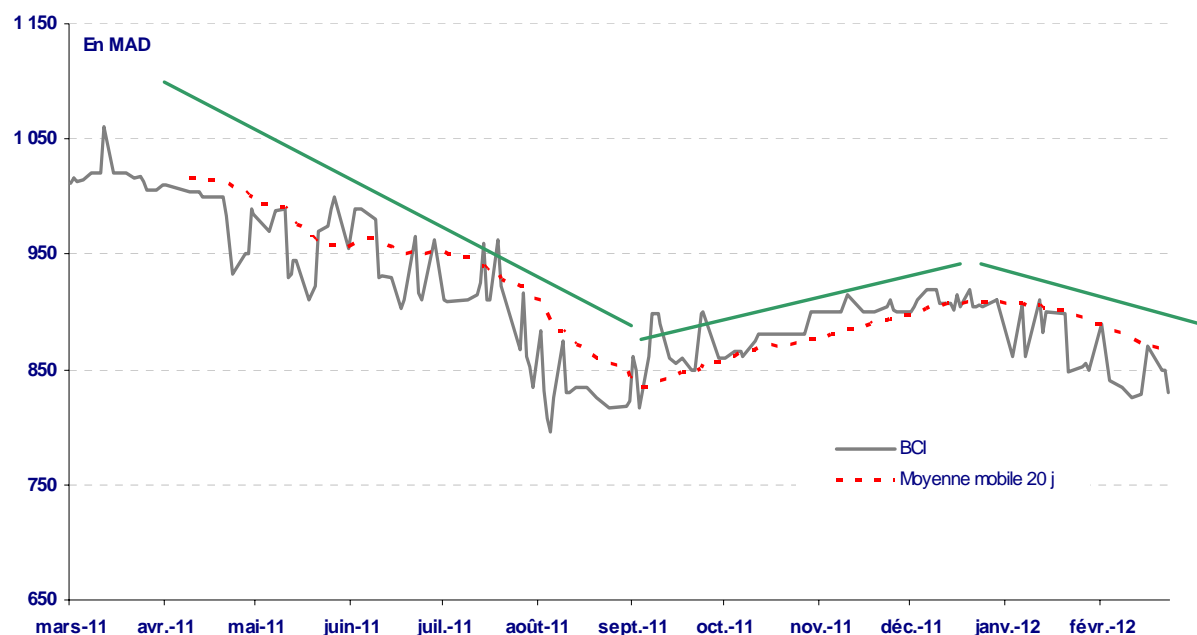
σ : Ecart Type

S_t : Cours de l'action à la date t

La VT est observée sur les 20 dernières séances de cotation.

La VLT est observée sur toute la période d'étude.

Graph 2* : Evolution du cours de l'action BMCI entre le 7 mars 2011 et le 29 février 2012⁹



Source : BMCI Bourse
* En DH

L'analyse de l'évolution du cours de BMCI durant la période d'observation fait ressortir trois tendances principales :

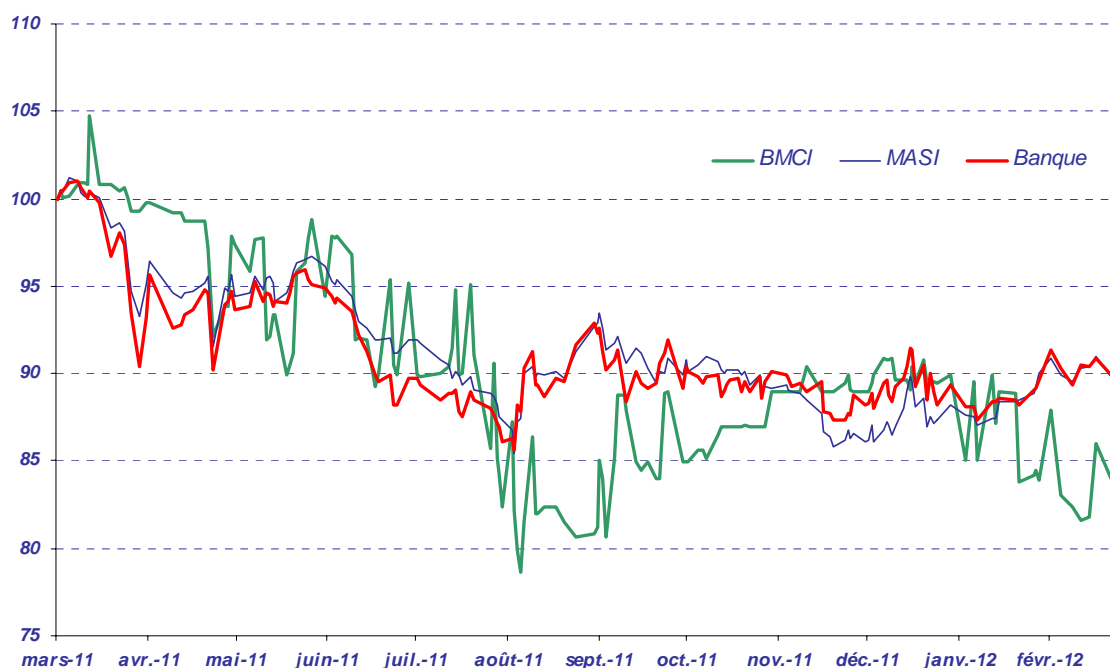
- 1- ↘ : Un mouvement baissier de forte amplitude (volatilité de l'ordre de 46.7%), observé entre le 7 mars 2010 et le 30 août 2011 durant lequel l'action a atteint un cours minimum de 796 DH, totalisant un volume de 75.8 MDH, représentant 41.7% du total volume échangé sur la période observée ;
- 2- ↗ : Une phase haussière de faible amplitude (volatilité de 26.7%) repérée entre le 5 septembre 2011 au 26 décembre 2011, affichant un maximum de 920 DH. Le volume s'est élevé à 84.5 MDH, soit 46.5% du total volume ;
- 3- ↘ : Une tendance baissière de faible amplitude (volatilité de 51.4%) observée entre le 27 décembre 2011 et le 29 février 2012, durant laquelle l'action a atteint, le 17 février, un cours minimum de 826 DH, drainant un volume de 21.3 MDH, représentant 11.8% du total volume échangé.

Cette tendance est similaire dans les mouvements du MASI et de l'indice du secteur bancaire coté. La corrélation¹⁰ entre le cours de l'action BMCI et les indices boursiers

⁹ L'analyse technique par la moyenne mobile permet une lecture de la tendance d'une série chronologique, également applicable sur le comportement d'une action en bourse entre deux dates données. Elle est dite mobile sur X jours, quand elle est calculée par palier glissant sur ce même nombre de jours, généralement fixé à 20 et correspondant, par convention, au nombre de jours de cotation sur un mois. Son insertion dans ce graphique permet de mieux visualiser la tendance lissée de l'action BMCI sur la période d'étude.

MASI et celui du secteur des Banques s'élève respectivement à 0.72 et à 0.73 (Base 100 le 7 mars 2011).

Grappe 3: Evolution du cours de l'action BMCI comparativement à l'indice MASI et l'indice du secteur des Banques cotées entre le 7 mars 2011 (base 100) et le 29 février 2012



Source : BMCI Bourse

❖ **Synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude (en Dirhams) :**

Cours le plus haut*	1 060	Nombre de jours traités	172
Cours le plus bas*	796	Taux de cotation ***	67.72%
Cours moyen pondéré	914.06	V.L.T	41.23%
Coefficient de Liquidité **	1.50%	V.C.T	57.41%
VR / MASI****	93.09%	VR / Banques****	78.59%

* Cours de clôture

** Nombre des actions échangé, rapporté au nombre des actions formant le capital

*** Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**** La volatilité relative (VR) est égale à la covariance des variations quotidiennes du titre avec celles du marché rapportée à la variance des variations quotidiennes du marché.

Source : BMCI Bourse

❖ **Volatilités comparées du titre BMCI, du MASI et du secteur bancaire**

Période	BMCI	MASI	Secteur banques	VR / MASI	VR / banques
1 mois (du 27 janvier au 29 février 2012)	50.6%	10.8%	14.8%	257.9%	213.1%
3 mois (du 29 novembre 2011 au 29 février 2012)	39.5%	11.8%	16.2%	126.7%	110.7%
6 mois (du 30 août 2011 au 29 février 2012)	35.3%	11.7%	16.5%	91.5%	73.5%
12 mois (du 4 mars au 29 février 2012)	41.2%	14.2%	19.1%	93.1%	78.6%

¹⁰ Le coefficient de corrélation est un indice de mesure de l'intensité d'un lien linéaire qui peut exister entre deux variables. Mathématiquement, c'est le rapport entre la covariance entre X et Y et le produit des écarts-types respectif de x et y.

Source : BMCI Bourse

La volatilité historique du titre, retracée dans le tableau ci-dessus, traduit des fluctuations plus importantes que celles du MASI et de l'indice sectoriel. De plus, il est à noter que BMCI est plus volatile sur le CT que sur le LT.

En effet, sur un mois, la volatilité historique du titre ressort à 50.6% (contre 10.8% pour le MASI et 14.8% pour le secteur bancaire) alors que celle sur 12 mois, elle est de 41.2% (contre 14.2% pour le MASI et 19.1% pour l'indice sectoriel).

Les volatilités relatives par rapport au MASI et à l'indice sectoriel sur 1 mois glissant se situent respectivement à 257.9% et à 213.1% tandis que celles sur 12 mois, elles sont de 93.1% et de 78.6%.

BMCI est sensible aux fluctuations de ces indices de référence (masi et banques). Toutefois, cette sensibilité est plus importante sur le CT que sur le LT.

❖ **Evolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période d'étude***

Evolution Mensuelle	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11
Cours le plus haut	1 060	1 010	990	1 000	963	917
Cours le plus bas	1 012	932	910	903	909	796
Cours moyen pondéré	1 017,18	999,16	949,88	949,02	918,14	802,30
Nombre de titres échangés	21 550	12 103	12 087	11 527	1 633	22 258
Nombre de jours traités	14	11	17	14	11	17

Evolution Mensuelle	sept-11	oct-11	nov-11	déc-11	janv-12	févr-12
Cours le plus haut	900	881	915	920	910	890
Cours le plus bas	816	860	880	900	848	826
Cours moyen pondéré	878,29	874,00	902,97	910,08	872,93	863,71
Nombre de titres échangés	11 270	9 094	11 386	77 141	3 701	5 039
Nombre de jours traité	16	16	14	21	9	12

* Du 7 mars 2011 au 29 février 2012

Source : BMCI Bourse

Le cours moyen pondéré ainsi que le nombre de titres échangés se sont inscrits dans une tendance baissière dans l'ensemble.

Toutefois, le mois de décembre a enregistré le plus gros volume correspondant à 77 141 actions au cours moyen pondéré de 910.08 DH correspondant essentiellement à des opérations inter-fonds.

❖ **Secteur Bancaire Coté**

Sur la période d'étude, la VLT du secteur bancaire est égale à 15.66% (contre 11.03% pour le MASI et 41.23% pour la BMCI). La VCT du secteur ressort à 11.09% contre 8.04% pour le MASI et 57.41% pour la BMCI.

Secteur bancaire coté*	ATW	BMCE	BCP**	BMCI	CDM	CIH**
Volume global (MDH)	4 063,2	1 509,9	2 366,3	181,7	70,7	291,7

Volume moyen par jour (en MDH)	16,0	6,0	9,4	1,1	0,7	1,2
Nbre jours traités	254	253	251	172	96	250
Taux de cotation	100,00%	99,61%	98,82%	67,72%	37,80%	98,43%
Cours moyen pondéré (en DH)	377,4	216,7	305,6	914,1	816,2	263,8
Volatilité LT	25,13%	29,29%	15,58%	41,23%	53,32%	39,25%
Volatilité CT	15.42%	41.32%	9.57%	57.41%	69.70%	25.22%
Volatilité VR / MASI	168.40%	94.62%	69.14%	93.09%	-30.64%	87.16%

* du 7 mars 2011 au 5 mars 2012

** Sur la base des cours ajustés

Source : BMCI Bourse

Equivalent à 67.72% sur la période d'étude, le taux de cotation de la BMCI est inférieur au taux moyen de cotation du secteur bancaire (83.73%).

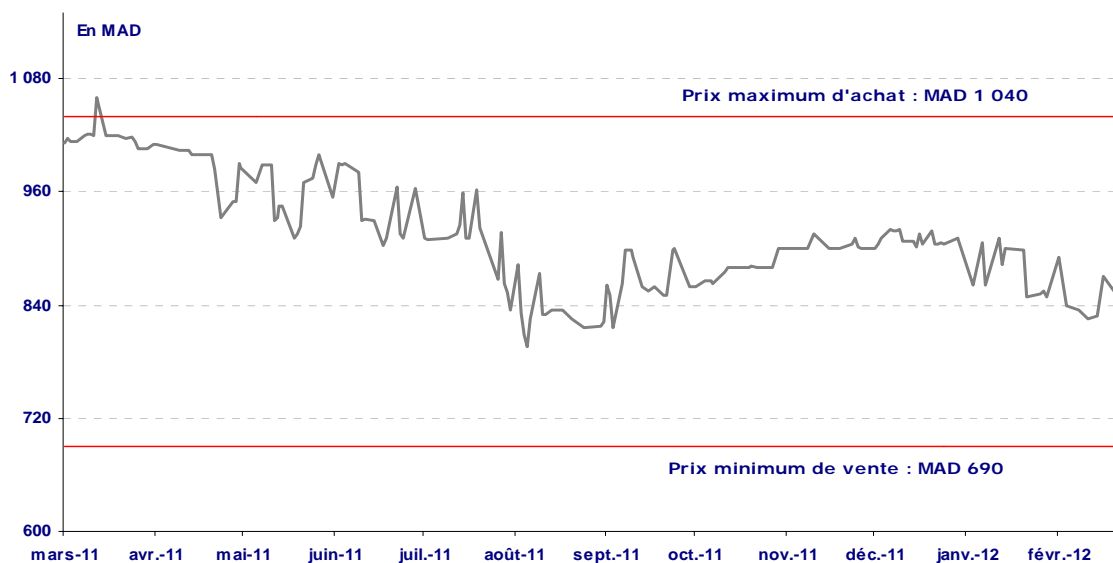
Les volatilités court terme et long terme de BMCI se situent à des niveaux élevés comparativement à celles enregistrées par les autres banques.

II.6.3 – Récapitulatif du programme de rachat de titre BMCI

La nouvelle fourchette proposée pour le programme de rachat de l'action BMCI permettrait à l'émetteur d'intervenir sur le marché pour réguler le cours de son titre.

Le graphique ci-dessous situerait la fourchette du programme par rapport à l'évolution historique du cours.

Evolution du cours de l'action BMCI du 7 mars 2011 au 29 février 2012



Source : BMCI Finance

❖ **Argumentaire du programme de rachat du titre BMCI**

La fourchette de prix du programme de rachat a été déterminée en utilisant les 3 méthodes suivantes :

- La méthode du PER : Les cours haut et bas de la fourchette sont calculés à partir des PER min et max de la fourchette du précédent programme de rachat et du BPA 2011 de BMCI. Ainsi, nous aboutissons à une fourchette comprise entre 929 DH et 1291 DH.
- La méthode de la médiane : En fixant la médiane de la fourchette au cours du 27 mars 2012 et en appliquant la même longueur de la fourchette du précédent

programme de rachat, nous obtenons une fourchette comprise entre 595 DH et 945 DH.

- La méthode des comparables boursiers : En calculant la médiane de la fourchette sur la base du PER moyen du secteur et en appliquant la même longueur de la fourchette du précédent programme de rachat, la fourchette ressort entre 905 DH et 1255 DH.

En appliquant les pondérations suivantes (15%, 70% et 15%) respectivement aux trois méthodes précédentes, nous aboutissons à une fourchette comprise entre 690 DH et 1040 DH. Celle-ci nous semble être adéquate pour permettre à BMCI d'intervenir sur le marché pour réguler le cours de son titre. La méthode de la médiane ayant ainsi été privilégiée du fait du niveau actuel du cours.

	Cours min	Cours max	Médiane	Ecart médiane / cours de bourse (27/03/2012)
Méthode 1 (15%)	929	1 291	1110	340
Méthode 2 (70%)	595	945	770	0
Méthode 3 (15%)	905	1 255	1080	310
Moyenne	692	1 043	868	98
Fourchette 2012 proposée	690	1040	865	95

Source : BMCI Bourse

II.7 - INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA BMCI

L'intention de la BMCI n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la Banque autre que l'enregistrement des plus et moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres. Ainsi, les ajustements dus aux fluctuations des cours de l'action BMCI devraient avoir un impact sur les provisions de la banque en cas de moins values constatées à la clôture de l'exercice comptable.

Dans l'hypothèse où le nombre maximum d'actions à détenir représentant 3% du capital de la BMCI serait acheté au cours le plus haut (1 040 DH) de la fourchette autorisée par l'AGO du 7 mai 2012, et serait revendu ensuite au cours le plus bas de cette même fourchette (690 DH), la moins-value dégagée à chaque achat et revente du nombre total d'actions autorisé aux conditions citées ci-dessous serait égale à 139.4 MDH.

II.8 - PROGRAMMES DE RACHAT PRECEDENTS

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis Juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut (en DH)	525	510	530	725	750	1 335
Cours le plus bas (en DH)	430	441	465	511	638	702

Cours moyen pondéré (en DH)	472	470	451	567	639	825
Taux de cotation	80.26%	72.65%	63.01%	65,60%	63.67%	84,44%
VLT	28,37%	19,52%	20,64%	25,94%	26.70%	26,96%
VCT	14.37%	19.56%	24.27%	15.99%	14.03%	41.75%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-	-
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-

Programmes de Rachat BMCI	P7	P8	P9	P10	P11	P12 ⁽²⁾
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	497 278	500 136	527 567	641 795	663 942	663 942
Prix Maximum (en DH)	900	1 050	1 300	1 000	1 125	1 250
Prix Minimum (en DH)	600	750	1 000	700	825	900
Montant maximum alloué (en KDH)	447 550	525 142	685 837	641 795	746 935	829 927
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	1 385	1 341	1 150	1 030	1 130	1 000
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	875	1 100	762	750	921	765
Cours moyen pondéré (en DH)	1 102	1 163	909	878	1 029	887
Taux de cotation	94,51%	96.80%	86.48%	81.48%	72.22%	69.72%
VLT	33.33%	24.69%	35.19%	27.26%	30.83%	41.64%
VCT	23.98%	14.95%	23.55%	18.81%	35.76%	25.16%
Nombre actions acheté	-	-	1 350	49 984	130	0 ⁽⁴⁾
Nombre actions vendu	-	-	-	1 020	0	0 ⁽⁴⁾
Stock début	-	-	-	1 350	50 314	50 444 ⁽⁴⁾
Stock fin	-	-	1 350	50 314	50 444	50 444 ⁽⁴⁾

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1^{er} programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7^{ème} programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2^{ème} programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8^{ème} programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3^{ème} programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9^{ème} programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4^{ème} programme)

P10 : du 01 juin 2009 au 20 mai 2010 (10^{ème} programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5^{ème} programme)

P11 : du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 (11^{ème} programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6^{ème} programme)

P12 : du 21 mai 2011 au 20 mai 2012 (12^{ème} programme)

- (1) : 5% du capital
(2) : au 30 mars 2012
(3) : Cours de clôture
(4) : au 29 février 2012

Source: BMCI Finance

❖ 1^{er} Programme :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2000 a donné la possibilité aux dirigeants de la BMCI de régulariser le cours de l'action, en l'autorisant à racheter et à vendre ses propres actions dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Dans ce contexte, et afin de régulariser le cours de l'action, la BMCI a commencé par effectuer plus d'opérations de rachat que de vente. Entre le 29 Juin 2000 et le 29 mai 2001, la BMCI a effectué 26 opérations de rachat qui ont concerné 30 028 actions au cours moyen pondéré de 474.53 DH l'action. Pendant la même période, 2 opérations

de vente ont été initiées et ont concerné 3 100 actions effectuées au cours moyen pondéré de 501 DH.

❖ **2ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2001 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 500 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 30 mai 2001 au 26 mai 2002) ont concerné 45 370 actions (soit 0.59% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 461.61 DH et 71 439 actions vendues au prix moyen pondéré de 500.05 DH.

Pendant cette période, 98% du volume des opérations de rachat a été initié avant fin décembre 2001. Ceci s'explique par les tensions encore persistantes sur le cours de l'action BMCI jusqu'à la fin de cette année et la nécessité de régulariser le cours par des opérations de rachat. Au 31 décembre 2001, la BMCI détenait 71 384 actions propres (soit 0.94% du capital).

❖ **3ème Programme :**

L'autorisation a été reconduite par l'AGO du 27 Mai 2002 laquelle a fixé comme suit les modalités du nouveau programme :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées sous cette autorisation (période du 27 mai 2002 au 25 mai 2003), ont concerné 142 actions achetées au prix moyen pondéré de 478.52 DH. Sur la même période d'observation, 2 actions ont été cédées au prix moyen pondéré de 492 DH l'action.

❖ **4ème Programme :**

Le programme a été reconduit par l'AGO du 26 mai 2003 dans les termes suivants :

- Prix maximum d'achat : 750 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

Les opérations de rachat par la BMCI de ses propres actions initiées le long de cette période (du 26 mai 2003 au 26 mai 2004), ont concerné 999 actions vendues le 16 Octobre 2003 à 575 DH chacune. Cette transaction a concerné 0.013% du capital de la BMCI. Aucune opération d'achat n'a été effectuée entre le 26 mai 2003 et le 30 avril 2004.

La bonne résistance et l'amorce d'une tendance haussière du cours de l'action BMCI, n'ont pas motivé de mouvements d'achats. L'objectif de la BMCI n'étant pas de garder les actions détenues en propre, l'opération de vente effectuée avait pour objectif de liquider le stock de titres constitué.

❖ **5ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 27 Mai 2004, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat : 800 DH / action
- Prix minimum de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **6ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 18 Mai 2005, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 800 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 475 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'acquisition : 12 mois

❖ **7ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 26 Mai 2006, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 900 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 600 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **8ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 7 Mai 2007, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 050 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 750 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

❖ **9ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mai 2008 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 300 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 28 mai 2008 au 25 mai 2009) ont concerné 1 350 actions (soit moins de 0.01% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 890.01 DH.

❖ **10ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 000 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 700 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 01 juin 2009 au 20 mai 2010) ont concerné 49 984 actions (soit 0.379% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 916.02 DH et 1 020 actions vendues au prix moyen pondéré de 870.08 DH.

❖ **11ème Programme :**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2010 avait fixé comme suit les modalités du programme de rachat :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 125 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 825 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Les transactions qui rentrent dans le cadre de cette autorisation (période du 21 mai 2010 au 20 mai 2011) ont concerné 130 actions (soit 0.38% du capital) achetées au prix moyen pondéré de 982.5 DH.

❖ **12ème Programme :**

Sous l'autorisation de l'AGO du 2 Mai 2011, aucune transaction à l'achat ou à la vente de l'action BMCI n'a été opérée par la Banque pour son propre compte.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Prix maximum d'achat et de vente : 1 250 DH / action
- Prix minimum d'achat et de vente : 900 DH / action
- Nombre maximum d'actions à acquérir: 5% du capital
- Délai d'autorisation : 12 mois

Tableau récapitulatif par période d'autorisation

Stock Début	Période	NB actions		Cours Moyen Pondéré		Stock Fin	Valeur * (en KDH)
		Achat	Vente	Achat	Vente		
-	29 Juin 00 - 29 Mai 01	30 028	3 100	474,53	501,00	26 928	11 579.0
26 928	30 Mai 01 - 26 Mai 02	45 370	71 439	461,61	500,05	859	256.8

859	27 Mai 02 - 25 Mai 03	142	2	478,52	492,00	999	304.7
999	26 Mai 03 - 26 Mai 04	-	999	-	575,00	0	0
0	27 Mai 04 - 17 Mai 05	-	-	-	-	0	0
0	18 Mai 05 - 25 Mai 06	-	-	-	-	0	0
0	26 Mai 06 - 06 Mai 07	-	-	-	-	0	0
0	07 Mai 07 - 06 Mai 08	-	-	-	-	0	0
0	28 Mai 08 - 25 Mai 09	1 350	-	890.01	-	1 350	904.5
1 350	01 Juin 09 - 20 Mai 10	49 984	1 020	916.02	870.08	50 314	51 823.4
50 314	21 mai 2010 - 20 mai 2011	130	-	982.5	-	50 444	47 669.6
50 444	21 mai 2011 au 20 mai 2012	-	-	-	-	50 444	41 868.5**

Source : BMCI

* à fin période du

** au 30 mars 2012

II.9 - TRAITEMENTS COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS

❖ *Traitement comptable :*

Les rachats de ses propres actions par la BMCI sont comptabilisés à la valeur d'achat desdites actions, hors frais d'acquisition, au niveau de titres de transactions et de placement.

Les plus et moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de résultats.

À l'acquisition, ces titres seront comptabilisés à leur prix d'achat au débit du compte concerné. A la suite d'une cession de ces titres ou d'une partie de ces titres, le compte concerné sera crédité du montant initial de l'achat des titres vendus et la plus ou moins value sera constatée dans les comptes du résultat financier.

A la fin de chaque exercice, la valeur des titres en portefeuille sera comparée au cours boursier du 31 décembre. Seules, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ *Traitement fiscal :*

Le rachat par la BMCI de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où ces titres seraient cédés ultérieurement à un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes soumis au régime des plus ou moins values.

- **Régime fiscal applicable aux profits de cession**

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

- **Régime fiscal applicable aux dividendes**

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA BMCI

III.1 - RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

III.1.1 – Dénomination Sociale

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, par abréviation « **B M C I** »

III.1.2 – Constitution

- Année : 1940
- Durée de vie : 99 ans
- Numéro d'Inscription au Registre du Commerce : 4 091 - Casablanca

III.1.3 – Entité Juridique

- Forme Juridique : Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17 / 95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008 relative aux sociétés anonymes.
- Objet Social : L'article 3 des statuts de la BMCI dispose : « La Banque a pour objet :
 - de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ;
 - de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
- Textes législatifs applicables à l'émetteur : La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par :
 - La loi bancaire 34-03 du 14 février 2006 ;
 - Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;
 - Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
 - Le Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des finances et de la privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08 ;

- La loi 35-94 telle que modifiée et complétée par la loi 33-06 ;
 - Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
 - Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
 - Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06.
 - La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
 - Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.
- *Lieux de consultation des documents juridiques : 26, place des Nations Unies - Casablanca.*
 - *Tribunaux compétents : Le tribunal de Commerce de Casablanca.*

III.1.4 – Exercice Social

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre

III.1.5 – Capital Social au 31 décembre 2011

Le capital social s'élève à 1 327 884 300, entièrement libéré et composé de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale toutes de même catégorie.

III.1.6 – Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

III.1.7 – Contacts

- *Adresse : 26, place des Nations Unies - Casablanca. Maroc.*
- *Téléphone : 05 22 46 10 00*
- *Télécopie : 05 22 29 94 06*
- *Adresse Electronique : www.bmcinet.com*

III.2 - ORGANISATION ET ACTIVITE

III.2.1 – Organisation :

La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie a été créée en 1940. En 1964, 50% du capital de la BMCI s'ouvre au marché marocain et, en 1972, la Banque s'introduit à la Bourse de Casablanca.

La BMCI fait partie du Groupe BNP Paribas, à travers son actionnaire principal BNP Paribas BDDI Participations, lui même détenu à 100% par BNPP. A fin décembre 2011, l'actionnariat de référence de la banque est constitué de la BNP Paribas BDDI (66.74%), d'AXA Assurance Maroc (8.55%) et du Groupe HOLMARCOM (les compagnies d'assurances ATLANTA et SANAD, respectivement 4.19% et 3.60% du capital).

❖ **Le Conseil de Surveillance :**

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 27 mars 2009 a nommé par cooptation Mme Marie-Claire CAPOBIANCO et M. Alain FONTENEAU en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de la BMCI en remplacements respectifs de M. Pierre MARIANI et M. Michael PEREIRA. Il a également pris acte de la désignation de M. Michael PEREIRA en qualité de nouveau représentant permanent de la société BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS au sein du Conseil de Surveillance de la Banque et a nommé M. Michel PEBEREAU en qualité de nouveau Vice-Président dudit Conseil.

Dans sa réunion du 19 juin 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de M. Jean Jacques SANTINI et a nommé par cooptation M. André CHAFFRINGEON en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance de la BMCI.

Le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 6 septembre 2011, a pris acte de la désignation de M. Michel HASCOET en qualité de nouveau représentant permanent de la société AXA Assurance Maroc au sein du Conseil de Surveillance de la Banque.

Au 1^{er} avril 2012, le Conseil de Surveillance de la BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice Président</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Mme. Marie-Claire CAPOBIANCO	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Alain FONTENEAU	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Mustapha FARIS	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
M. Christian AUBIN	<i>Membre</i>	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

M. André CHAFFRINGEON	Membre	12 mai 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Jean-François BANDINI, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Assurance ATLANTA	Représentée par M. Mohamed BENSALAH, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	26 mai 2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Michel HASCOET, Président Directeur Général	6 septembre 2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

❖ **Le Directoire :**

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

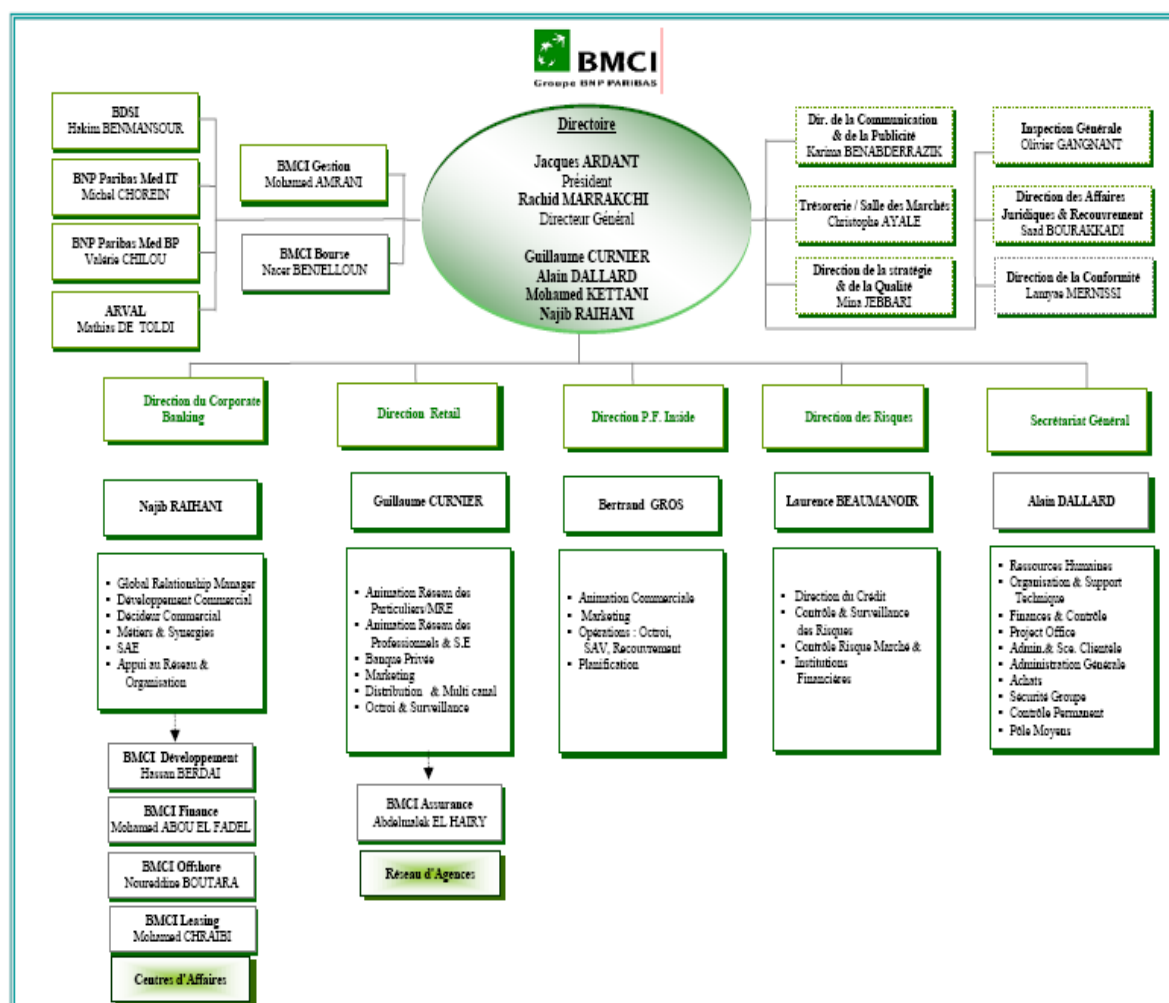
Dans sa réunion du 26 mai 2009, le Conseil de Surveillance décide de renouveler le mandat des membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans. Leur mandat de membre de Directoire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Dans sa réunion du 11 mars 2011, le Conseil de Surveillance décide de nommer M. Najib RAIHANI en qualité de nouveau membre du Directoire en remplacement de M. Thami BIAZ.

Au 1^{er} avril 2012, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général
M. Alain DALLARD	Membre	Secrétaire Général
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur de la clientèle des particuliers et des professionnels
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur des Grandes Relations et des Institutionnels
M. Najib RAIHANI	Membre	Directeur du Réseau Corporate

❖ *Organigramme de la BMCI au 1^{er} avril 2012 :*



Source : BMCI

En septembre 2010, BMCI a initié un projet de réorganisation de la filière Entreprise afin de mettre en place une Approche Consolidée de la Clientèle ENTReprise. La nouvelle organisation permettra à la BMCI de mettre l'ACCENT sur la relation client, en renforçant la réactivité et la proximité client.

Cette nouvelle organisation de la filière entreprise (Corporate Banking), mise en place en 2011, repose sur les axes suivants :

- Un large réseau de Centres d'Affaires animé et appuyé en central par une équipe issue du terrain maîtrisant les problématiques du métier
 - 7 centres d'affaires couvrant la ville de Casablanca et sa région
 - 4 centres d'affaires dans les principales villes du Royaume : Agadir, Marrakech, Tanger et Rabat
 - 4 antennes Corporate à Oujda, Meknes, Fes et Khouribga- Settat-Beni mellal
- Une forte synergie entre les métiers et la force de vente du réseau développée par une nouvelle approche basée sur une coordination entre le Réseau et la Direction des Métiers et Synergies (DMS).

- Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le RM assure la gestion de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques.
- Un desk MNC dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC
- Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax ,e-mail ou courrier) déchargeant les RMs de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial.
- Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

III.2.2 – Activités :

L'activité de la BMCI est orientée vers une clientèle haut de gamme sur chacun des segments ciblés : Grandes entreprises, Institutionnels, PME-PMI, Professionnels, et Particuliers. La banque s'appuie sur l'apport de sa force de vente incarnée par un réseau d'agences spécialisé par type de clients et par les synergies développées entre les filiales du Groupe BMCI.

L'année 2011 a permis de poursuivre l'extension du réseau avec l'ouverture de 39 agences portant le dispositif commercial BMCI à 317 points de vente.

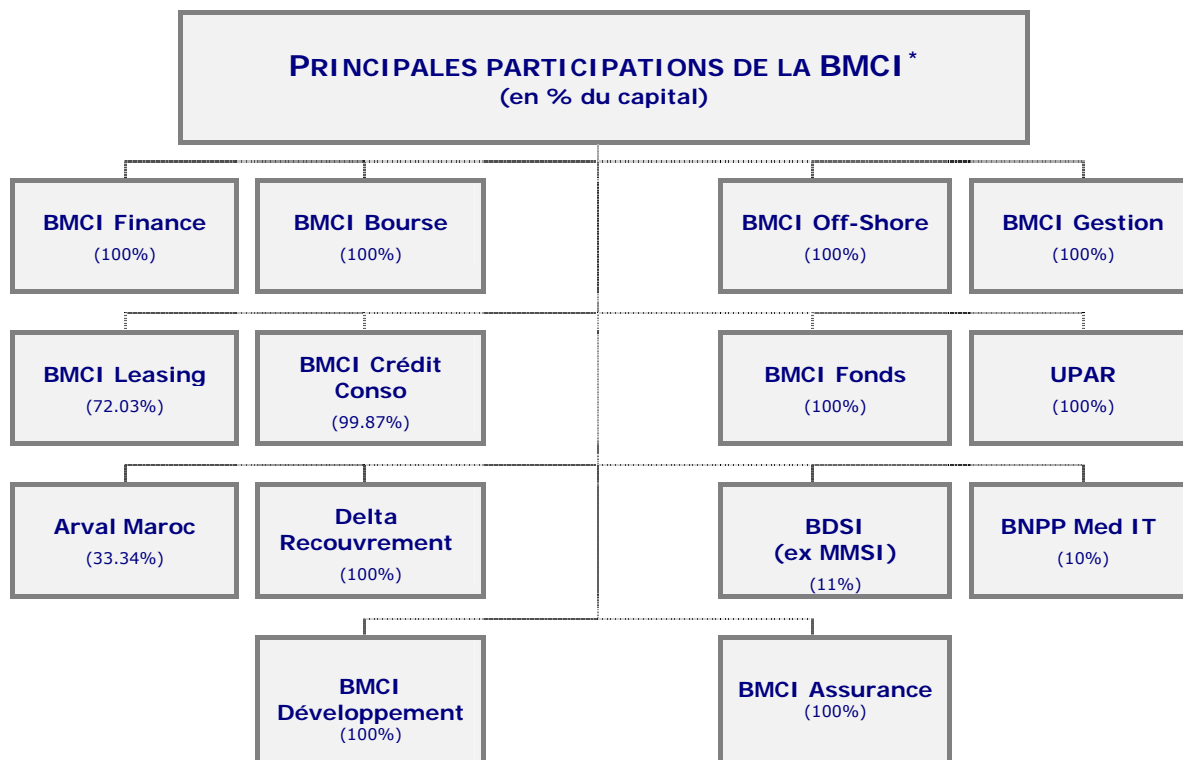
L'extension continue du réseau d'agences et la mise à niveau des équipements informatiques se sont poursuivies dotant ainsi la banque des meilleurs atouts pour assurer une croissance rentable.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : BMCI LEASING (Crédit-bail), BMCI BOURSE (Intermédiation boursière), BMCI GESTION (Gestion de l'épargne privée), BMCI FINANCE (Banque d'affaires), BMCI Développement¹¹ (Capital Investissement), BMCI Banque Off-Shore (présente sur la place Off-shore de Tanger), BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies (« BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques), M.M.S.I (Ingénierie des Systèmes d'information, ex-BSDI), BMCI Crédit Conso¹² (Crédit à la consommation) et Arval Maroc (Location Longue Durée).

La BMCI dispose d'autres filiales telles que UPAR, BMCI Fonds et Delta Recouvrement ayant pour objet respectif, les prises de participations, la gestion des FCP et la récupération des créances contentieuses par voie de participation aux ventes aux enchères publiques.

¹¹ Dans le prolongement de sa nouvelle organisation sur le marché de la clientèle Corporate, BMCI a complété en 2011 sa palette de Métiers en lançant BMCI Développement. 2011 a été pour BMCI DEV l'année de mise en place de la structure, des équipes et des procédures de fonctionnement indispensables au lancement de toute nouvelle activité au sein de la banque.

¹² BMCI a racheté au courant de juillet 2011 Cetelem après sa fusion avec l'ex BMCI Crédit Conso. Cetelem change de nom et s'appelle aujourd'hui BMCI Crédit Conso.



Source : BMCI
* Au 31 décembre 2011

III.2.3 - Fiches de présentation des principales participations de la BMCI¹³ :

❖ *BMCI Banque Offshore :*

Activité	Banque Offshore	
Capital Social *	5.5 millions USD	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	5	
En millions USD	2010	2011
Produit Net Bancaire	6.1	6.7
Résultat Brut d'Exploitation	5.5	6.1
Résultat net	3.4	3.8

* Donnée au 31 décembre 2011

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Offshore, dont le siège social se situe à proximité de la Zone Franche d'Exportation de Tanger.

2011 a été surtout marquée par les constructions des unités de production des équipementiers Renault qui ont commencé la livraison du site Renault Tanger Med.

Le démarrage de l'activité de la zone franche de Kénitra a été fait en 2011, ce qui a suscité l'intérêt de plusieurs sociétés surtout de câblage automobile qui sont en cours d'installation.

Dans ce contexte, BMCI Banque offshore a maintenu son trend haussier.

¹³ Source : rapport de gestion BMCI au titre de l'exercice 2011

Les emplois par caisse moyens ont évolué de 15% par rapport à l'année dernière, grâce aux synergies avec le groupe puisque les financements Import & Export et les escomptes sans recours ont évolué respectivement de 20% et 16% et aux efforts commerciaux de la filiale qui ont débouché sur une évolution des crédits MLT de 29%.

Les engagements par signature quant à eux ont connu une baisse significative, due essentiellement à la tombée des cautions du projet du port Tanger Med 1.

Le PNB de BMCI Offshore s'est établi à 6.7 millions USD en 2011 contre 6.1 millions USD en 2010 soit une hausse de 10.5%.

Le résultat net a affiché une hausse par rapport à l'année dernière, soit +12.0%. Il s'est élevé à 3.8 millions USD en 2011 contre 3.4 millions USD à fin décembre 2010.

❖ *BMCI Leasing*

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers	
Capital Social *	80 MDH	
% de détention et du droit de vote*	72.03% BMCI – 14.88% Axa Assurance Maroc – 12.9% RMA Wataniya	
Effectif*	22	
En MDH	2010	2011
Produit Net Bancaire	112.3	139.3
Résultat Brut d'Exploitation	78.1	108.0
Résultat net	53.4	48.5

* Donnée au 31 décembre 2011

Depuis sa création en 1986, BMCI Leasing a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Malgré une production en baisse, BMCI Leasing a enregistré une hausse de 24.0% de son produit net bancaire qui s'est élevé à 139.3 MDH en 2011 contre 112.3 MDH en 2010. Cette augmentation s'explique par les plus values sur cessions d'immobilisations en crédit-bail comptabilisées en 2011 soit à 33 MDH contre 13 MDH en 2010.

Le résultat net a atteint 48.5 MDH, en baisse de 9% par rapport à l'année précédente, en raison de la reprise de la provision sur investissement de 12,2 MMAD constatée durant l'exercice 2010.

Par ailleurs, BMCI Leasing a élaboré et commencé la mise en œuvre d'un plan de développement afin de reconquérir des parts de marché sur les prochains exercices.

❖ *BMCI Bourse :*

Activité	Intermédiation boursière	
Capital Social *	20 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	14	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires**	9.1	3.4
Résultat d'exploitation	2.8	-3.4
Résultat net	1,6	-4.9

* Donnée au 31 décembre 2011

** Le chiffre d'affaires de BMCI Bourse comprend les commissions des transactions sur valeurs mobilières et les Commissions sur activités connexes.

BMCI Bourse doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Après une année 2010 marquée par un trend haussier (MASI : +21,2% et MADEX: +22,1%), le marché boursier a connu un retournement de tendance en 2011 tel qu'en témoignent les niveaux atteints de ses principaux indices proches des plus bas annuels : MASI (-12,9% à 11 027,65 points), MADEX (-12,8% à 9 011.57 points).

Ces contre-performances s'expliquent principalement par la perte de confiance des investisseurs suite à la persistance de la crise géopolitique régionale, à l'effet psychologique de la dette dans la zone euro et au manque de visibilité sur les perspectives de la croissance mondiale.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a enregistré une baisse du volume des transactions traitées et de son chiffre d'affaires (3.4 MDH en 2011 contre 9.1 MDH en 2010).

De ce fait, le résultat d'exploitation de BMCI Bourse s'est établi à -3.4 MDH en 2011 contre 2.8 MDH en 2010. Enfin, le résultat net a atteint -4,8 MDH contre 1,6 millions de dirhams en 2010.

❖ **BMCI Gestion :**

Activité	Gestion d'actifs	
Capital Social *	1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	19	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	57.6	53.7
Résultat d'exploitation	26.0	24.8
Résultat net	19.3	18.6

* Donnée au 31 décembre 2011

BMCI Gestion a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI Gestion a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

A fin 2011, les actifs sous gestion ont progressé de 2,6% grâce notamment aux actifs monétaires contrairement au marché qui a été tiré par les actifs obligataires.

BMCI Gestion a orienté sa nouvelle stratégie commerciale vers la distribution directe d'actifs monétaires et la collecte de net new cash, et ce, en anticipation d'une hausse de la courbe des taux combinée à une hausse des taux créditeurs et à une augmentation des spread de crédit, ce qui ne favorise pas les placements obligataires. Ainsi, les actifs monétaires de BMCI Gestion ont progressé de 5,2%.

BMCI Gestion enregistre un chiffre d'affaires de 53.7 MDH en 2011 contre 57.6 MDH l'exercice précédent soit une baisse de 6.7%. Le résultat d'exploitation, quant à lui, s'est élevé à 24.8 MDH en 2011 contre 26.0 MDH en 2010. Enfin, le résultat net s'est établi à 18.6 MDH soit recule de 3,8% par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la hausse des charges d'exploitation.

❖ **BMCI Finance :**

Activité	Banque d'Affaires
Capital Social *	8.5 MDH

% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	7	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	2.4	1.3
Résultat d'exploitation	-5.0	-5.1
Résultat net	5.9	11.6

* Donnée au 31 décembre 2011

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI FINANCE a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI Finance a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Les capitaux levés sur le marché en 2011 sont en recul de 24% par rapport à 2010. Ces capitaux sont essentiellement levés par les émetteurs financiers qui ont pesé pour 81% des volumes. Après la reprise timide des introductions en bourse l'année précédente, 2011 a vu les capitaux levés baisser de 48%.

Dans cet environnement et malgré un recul du MASI de 13%, BMCI Finance a pu dégager des plus values significatives sur son portefeuille titres.

Absente du marché obligataire, la filiale est restée le principal intervenant de la place sur les PEG (Plan d'Épargne Groupe).

Les Mandats M&A non conclus à fin 2011 restent d'actualité en 2012, et devraient être étoffés par un appoint supplémentaire d'opportunités émanant du réseau.

❖ *Arval Maroc :*

Activité	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise	
Capital Social *	30 MDH	
% de détention et du droit de vote*	33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH	
Effectif*	54	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	211.0	285.4
Résultat d'exploitation	-30.6	-16.4
Résultat net	0.3	19.7

* Donnée au 31 décembre 2011

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas.

Le parc géré est en hausse, d'environ 14%, ce qui permet d'établir le volume de véhicules en encours à la fin de l'année à un niveau de plus de 4 800 unités.

A la faveur de ces très bons résultats commerciaux, l'encours financier est en forte progression et s'établit à 667 millions de dirhams (+12% par rapport à 2010).

Le résultat d'exploitation ressort à -16.4 MDH en 2011 contre -30.6 MDH l'exercice précédent. Le résultat net, quant à lui, s'est élevé à 19.7 MDH contre 0.3 MDH en 2010.

Dans un marché fortement concurrentiel, Arval Maroc se positionne en tant que deuxième acteur du marché.

En 2011, les synergies avec la BMCI et le cross selling ont constituées un axe de développement prioritaire pour Arval et pour la banque (76% des véhicules Arval sont loués par des clients de la BMCI).

Arval a confirmé en 2011 son engagement en termes de responsabilité sociale de l'entreprise.

❖ **BMCI Assurance :**

Activité	Courtier en Produits d'Assurances	
Capital Social *	0.1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	6	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	19.6	26.5
Résultat d'exploitation	17.3	22.7
Résultat net	12.3	16.1

* Donnée au 31 décembre 2011

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

L'année 2011 a été marquée par la signature du Contrat programme du secteur de l'assurance pour la période 2011-2015.

Dans ce contexte, BMCI Assurance a enregistré, au titre de l'année 2011, un chiffre d'affaires en progression de +35% par rapport à 2010.

BMCI Assurance a enregistré, au titre de l'année 2011, un résultat d'exploitation de 22.7 MDH contre 17.3 MDH en 2010. En terme de rentabilité, le résultat net est en progression de +31% à 16.1 MDH.

Conformément à sa stratégie de croissance, la filiale a diversifié sa gamme de produits d'assurance en se positionnant sur le marché des produits de niches.

Le développement des synergies avec le Corporate Banking, la Banque Privée, les Conventions et les filiales du groupe BMCI permettra d'envisager de bonnes perspectives pour BMCI Assurance en 2012.

❖ **BMCI Crédit Conso :**

Activité	Crédit à la consommation	
Capital Social *	136.1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	99.7% BMCI	
Effectif*	182	
En MDH	2010	2011
PNB	152.1	198.5

Résultat d'exploitation	93.9	76.0
Résultat net	4.6	-86.7

* Donnée au 31 décembre 2011

L'opération de fusion absorption de Cetelem et BMCI Crédit Conso a été mise en œuvre en juin avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Consécutivement à cette opération de rapprochement des deux filiales du groupe BNP Paribas au Maroc, les fonctions supports ont été mutualisées avec celles du groupe BMCI.

Cette opération a été accompagnée d'un changement d'enseigne au profit BMCI Crédit Conso, signe d'une appartenance forte et visible à BMCI.

L'emblème de la marque Cetelem, Credito, a été conservé mettant en avant l'expérience du métier auprès de la clientèle, distributeurs et particuliers.

Sur l'année 2011, les sociétés financières spécialisées marquent une baisse sensible de leurs activités nouvelles qui a particulièrement affecté le prêt personnel, Seule exception, le secteur du financement auto qui enregistre une très nette augmentation consécutive au fort développement de la Location avec option d'achat au détriment du crédit.

Dans ce contexte, BMCI Crédit Conso a connu la même tendance de son activité commerciale amplifiée par une réduction volontaire sur certaines activités, d'une part, et d'une faible présence sur le secteur automobile, d'autre part, le produit LOA étant opérationnel début 2012. Parallèlement, l'entreprise a dû revoir ses process de gestion liés aux conventions afin d'en améliorer le suivi opérationnel.

III.3- REPARTITION DU CAPITAL

Le capital de la BMCI est entièrement libéré. La répartition du capital se présentait comme suit au 31 Décembre 2010 et 2011 :

Actionnaires	Décembre 10	Décembre 11	Part 10 *	Part 11 *
BNP Paribas BDDI Participations	8 862 017	8 862 017	66,74%	66.74%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 135 261	1 135 261	8,55%	8.55%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	601 350	555 750	4,53%	4.19%
Compagnie d'Assurances SANAD	431 887	477 487	3,25%	3.60%
Flottant en bourse	2 248 328	2 238 329 ¹⁴	16,93%	16.93%
TOTAL	13 278 843	13 278 843	100%	100%

Source : BMCI

* : Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

1- Pacte d'actionnaires :

Aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

2- Auto Contrôle :

A fin février 2012, la BMCI détient 50 444 de ses propres actions (soit 0.38% du capital) d'une valeur estimée à environ 41.9 MDH.

¹⁴ Dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions, BMCI détenait 50 444 actions au 31 décembre 2011.

3- Brève présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas en chiffres :

En millions d'euros	2010	2011
Total Bilan	1 998 158	1 965 283
PNB	43 880	42 384
Résultat Brut d'Exploitation	17 363	16 268
Résultat net part Groupe	7 843	6 050
Capitalisation boursière*	57.1	36.7

Source : Document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2012 (Norme IFRS)

* En milliards d'euros, au 31 décembre

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux, présent dans plus de 79 pays et qui compte à fin décembre 2011 plus de 200 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 155 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :
 - Banque de Détail en France (BDDF),
 - Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),
 - BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.
- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;
- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie du pôle IRS.

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

Notations de BNP Paribas :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA-	Aa3	A+
Dernière date d'attribution	23/01/2012	15/02/2012	15/12/2011
Perspective	Négative	Sous surveillance négative	Stable

Source : Document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2012

III.4- EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

1- Evènements¹⁵ :

Les événements majeurs qui ont marqué la vie de la BMCI depuis 2008 :

2008 :

Janvier : Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la BMCI en novembre 2006, à savoir :

- Note à long terme : AAA (mar¹⁶)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)
- Note de soutien extérieur : 2

Février : BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI à avoir obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). La certification de BMCI Bourse vient conforter la politique Qualité du Groupe BMCI.

Mars : La BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires.

Septembre : Jacques ARDANT succède à Joël SIBRAC comme Président du Directoire de la BMCI.

Décembre : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.

2009 :

Mars : La BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First et le PASS IMAGINE INTERNATIONAL à destination des étudiants marocains à l'étranger.

Juillet : La BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 DH par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 DH à 1 327 884 300 DH.

Décembre : Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale, les notes attribuées à la BMCI, à savoir :

- Note à long terme : AAA (mar¹⁷)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)
- Note de soutien extérieur : 2

2010 :

Janvier : Lancement officiel de l'activité de banque privée baptisée « BMCI BNP Paribas Banque Privée ».

Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux.

¹⁵ Source www.bmcinet.com

¹⁶ Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

¹⁷ Ces notes sont attribuées sur une échelle nationale et ne sont donc pas comparables aux notes internationales attribuées par l'agence.

Mars : Lancement d'un nouveau pack de produits de cash management destinés à la clientèle PME.

Un nouveau site Internet de la BMCI, www.bmci.ma, est né de la fusion des deux anciens sites : www.bmcinet.com et www.bmcinet.net.

Septembre : La BMCI a donné le coup d'envoi du programme Multicanal.

Décembre : Lancement d'un nouveau produit « BMCI valeurs » dédié à la clientèle des entreprises.

L'agence de notation internationale Fitch a confirmé les notations de la BMCI en 2010 sur l'échelle nationale, à savoir AAA (mar) et F1+ (mar) respectivement pour les notes à long et à court terme. Ces notations traduisent la solidité financière de la BMCI et sa capacité d'honorer ses engagements.

2011 :

Janvier : Lancement du Corporate Banking.

Février - Mars : Mise en place progressive de la nouvelle organisation de la filiale Entreprise.

Lancement des plans d'épargne Actions, Logement et Education.

Mai - Juin : Une opération de fusion-absorption est en cours entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80% par BNP Paribas Personal Finance et 20% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso, dont le capital est détenu par la BMCI à hauteur de 51% et par Cetelem Maroc à hauteur de 49%.

Après la réalisation de l'opération de fusion absorption, prévue pour juin 2011, la BMCI procédera à l'acquisition de la totalité des actions détenues par BNP Paribas Personal Finance dans Cetelem Maroc pour détenir 99,87% du capital social de Cetelem Maroc. A noter qu'il sera procédé au changement de la dénomination sociale de Cetelem Maroc par BMCI Crédit Conso.

Lancement de la campagne « Jeunes actifs » avec une offre de produits autour de la banque au quotidien, proposant des solutions de gestion de compte à distance et d'épargne progressives.

Lancement par BMCI en synergie avec BNPP Développement de l'activité Private Equity « BMCI Développement ».

Mise en place de l'outil E-jobs, destiné à la gestion de la mobilité internationale et de l'évolution de carrière.

Octobre : Abdelkérime Guergachi succède à Abdelmalek Bendriss comme Directeur des Ressources Humaines de la BMCI.

2012 :

Janvier : Ouverture du Trade Center de BMCI à Tanger.

Février : BMCI s'est vue décerner, par VIGEO, le trophée de la meilleure performance sur le critère « Gestion des carrières, formation et promotion de l'employabilité ».

Lancement du Centre Banque Privée Marrakech.

Mars : À l'issue des travaux d'analyse menés par l'agence internationale de rating Fitch, le comité de notation a reconduit les notes attribuées l'année dernière sur son échelle de notation nationale. L'agence confère à la BMCI la notation suivante :

- Note à long terme : AAA (mar)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable
- Note à court terme : F1+ (mar)

- Note de soutien extérieur : 2

Le niveau des notes obtenues traduit les efforts déployés par la BMCI pour développer une gestion dynamique et rigoureuse, avec une maîtrise des risques adaptée, et illustre ainsi sa solidité financière.

2- Résultats :

Présentation des chiffres clés de la BMCI¹⁸ :

A fin décembre 2011, le PNB s'est établi à 2 712.6 MDH contre 2 625.8 MDH l'exercice précédent. Cette variation de +3.3% s'explique par :

- Un accroissement de 5.7% de la marge d'intérêts qui s'élève à 2 145.9 MDH à fin 2011 contre 2 029.7 MDH au 31 décembre 2010. Cette évolution traduit le développement des activités commerciales et l'optimisation continue des sources de refinancement.
- Une augmentation de 9.9% de la marge sur commissions qui est passée de 313.7 MDH en 2010 à 344.9 MDH en 2011. Cette progression s'explique principalement par la hausse de 17% de la marge relative aux commissions sur moyens de paiement et ce en raison de la bonne performance de l'activité monétaire.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1 186,9 MDH soit une augmentation de +11.4% principalement du à :

- l'augmentation de 12.4% des frais de personnel qui se sont élevés à 649.2 MDH s'expliquant par de nouveaux recrutements pour le développement du réseau d'agences ;
- la hausse de 10.8% des charges externes qui se sont établies à 366.2 MDH en 2011 en raison de l'accroissement des frais de fonctionnement dans le cadre du lancement de nouveaux projets et notamment le Multicanal, la banque privée et le renforcement des mesures de sécurité dans les locaux de la BMCI ;
- La progression de 10.3% des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles qui se sont élevées à 144.5 MDH à fin 2011 reflétant ainsi la hausse de 13.6% des immobilisations nettes.

La progression du PNB associée à l'augmentation des charges générales d'exploitation ont impacté le Résultat Brut d'Exploitation qui a enregistré un recul de 1.3% à 1 539.4 MDH. Le coefficient d'exploitation¹⁹ se situe 43.8% en 2011 contre 40.6% en 2010.

Les dotations nettes des reprises aux provisions s'élèvent à 212.3 MDH soit une hausse de 6.4% comparé à l'exercice précédent. Ce provisionnement découle principalement de la hausse de 10.5% des créances en souffrance qui s'élèvent à 566.7 MDH en 2011.

Le coût du risque²⁰ s'élève à 0.48% en 2011 contre 0.47% en 2010. Enfin, le résultat net ressort à 841.3 MDH en progression de +2.8% par rapport à fin 2010.

Le ratio de solvabilité²¹ de la BMCI s'élève à 11.5% à fin 2011 contre 11.9% l'exercice précédent. Le ROE²² s'est quant à lui établi à 12.2% en 2011 contre 13.1% à fin 2010.

¹⁸ Sur la base des comptes sociaux

¹⁹ Le coefficient d'exploitation est égal au rapport entre les charges générales d'exploitation et le PNB

²⁰ Le coût du risque est égal au rapport des dotations nettes aux provisions sur l'encours brut des crédits à la clientèle

²¹ Le ratio de solvabilité est égal au rapport des fonds propres sur les actifs pondérés

En MDH	2010	2011	Variation
Crédits par Caisse ⁽¹⁾	40 342,4	41 955,5	4,0%
Ressources Clientèle	41 972,7	42 930,1	2,3%
PNB	2 625,8	2 712,6	3,3%
Charges générales d'exploitation	1 065,5	1 186,9	11,4%
Résultat Brut d'Exploitation	1 559,2	1 539,4	-1,3%
Résultat Net	818,3	841,3	2,8%
Fonds Propres et Assimilés*	7 061,8	7 572,5	7,2%
Total Bilan	58 449,3	62 700,0	7,3%
Coefficient d'exploitation	40,6%	43,8%	3,2 pts
Ratio de solvabilité	11,9%	11,5%	-0.4 pts

Source : BMCI

* : avant répartition

(1) : comprend l'ensemble des créances sur la clientèle, nettes de provisions, regroupant les crédits de trésorerie et à la consommation, les crédits à l'équipement, les crédits immobiliers et autres crédits ainsi que les créances acquises par affacturage et les créances en souffrance.

Présentation des chiffres clés du groupe BMCI²³ :

Au 31 décembre 2011, le total bilan consolidé de la BMCI s'est élevé à 71.8 Mrds de DH, en augmentation de 8.3% par rapport fin 2010.

Pour leur part, les capitaux propres consolidés ont totalisé 7.8 Mrds DH, enregistrant une évolution de 6.3% par rapport à leur niveau à fin décembre 2010. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 2.2% du résultat net (soit à 823.9 MDH) et la hausse de 20.7% des réserves consolidées (soit à 2 376.7 MDH).

Les ressources globales du groupe BMCI ont atteint 61.9 Mrds de DH en 2011 contre 56.9 Mrds de DH en 2010. Cette progression de 8.7% s'explique par :

- La hausse de 2.0% des dettes envers la clientèle qui s'élèvent à 43.5 Mrds de DH en 2011 contre 42.6 Mrds de DH en 2010 ;
- L'augmentation de 35.7% des dettes envers les établissements de crédit qui passent de 7.34 Mrds de DH en 2010 à 10 Mrds de DH en 2011 ;
- Le surcroît de 21.8% des titres de créances émis qui se sont établis à 8.5 Mrds de DH à fin 2011 contre 6.9 Mrds de DH en 2010.

Les prêts et créances sur la clientèle distribués par le groupe BMCI au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à 58.4 Mrds de DH contre 52.6 Mrds de DH l'exercice précédent. Cette hausse de 11.0% est due à la progression des opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 54.2 Mrds de DH en 2011 contre 48.3 Mrds de DH en 2010 (soit +12.3%). Ces lignes représentent en moyenne 92.2% du total des crédits distribués sur la période d'étude.

En MDH	2010	2011	Variation
Prêts et créances sur la clientèle	52 629.1	58 431.3	11.0%
Ressources globales*	56 932.6	61 907.6	8.7%

²² Le ROE est égal au rapport du résultat net sur les fonds propres moyens

²³ Sur la base des comptes consolidés aux normes IFRS

Dont dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 339.7	9 960.7	35.7%
Dont dettes envers la clientèle	42 643.3	43 483.1	2.0%
Dont titres de créance émis	6 949.6	8 463.8	21.8%
Capitaux Propres	7 349.6	7 810.9	6.3%
Total Bilan	66 302.1	71 787.5	8.3%

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

* Les ressources globales comprennent les dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés, les dettes envers la clientèle et les titres de créance émis.

Le Produit Net Bancaire du groupe BMCI s'élève à 3.1 Mrds de DH à fin décembre 2011 contre 2.8 Mrds de DH en 2010 soit une hausse de 7.5%.

Le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1.8 Mrds de DH, soit un accroissement de 3.5% par rapport à 2010. Cette variation a été atténuée sous l'effet d'une augmentation des charges générales d'exploitation de 12.4% à 1 137.3 MDH et des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 22.2% à 153.0 MDH.

De ce fait, le coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation / PNB) progresse de près de 1.6 points pour s'établir à 37.1% en 2011.

Le coût du risque s'élève à 325.1 MDH en 2011 contre 296.3 MDH en 2010. Cette progression s'explique principalement par la réduction de des reprises aux provisions pour dépréciation des prêts et créances (257.1 MDH en 2011 contre 500.6 MDH en 2010).

Le résultat d'exploitation consolidé s'est alors établi à 1.4 Mrds de DH (soit +2.2% par rapport à 2010).

A fin 2011, le résultat net du groupe BMCI s'est établi à 823.9 MDH, soit un surcroît de 2.2% par rapport à 2010 (805.8 MDH).

En MDH	2010	2011	Variation
PNB	2 848.5	3 062.6	7.5%
Charges générales d'exploitation	1 011.5	1 137.3	12.4%
Résultat Brut d'Exploitation	1 711.9	1 772.4	3.5%
Coût du risque	296.3	325.1	9.7%
Résultat d'exploitation	1 415.5	1 447.2	2.2%
Résultat Net	805.8	823.9	2.2%
Part du groupe	787.6	813.3	3.3%
Part des minoritaires	18.2	10.6	-41.9%
Coefficient d'exploitation	35.5%	37.1%	1.6 pts

Source : BMCI - Comptes consolidés Normes IFRS

3- Perspectives :

La filière Retail & Banque Privée a finalisé, au cours de l'exercice 2011, les principales évolutions engagées dans le cadre des projets structurants lancés en 2009.

Ainsi, le modèle de distribution a été profondément revu avec le Multicanal, une nouvelle segmentation implémentée. Des dispositifs dédiés ont été créés sur le segment Haut de Gamme avec notamment la Banque Privée, pour les migrants avec le

programme de Synergies avec les réseaux domestiques de BNP Paribas en Europe et sur l'entrée de gamme avec la création de points de ventes dédiés au Mass Retail²⁴.

- **Projet Multicanal :** Il s'agit d'un programme d'appui à la vente à travers divers canaux de distribution (Agence, Internet, GAB, Centre de Relations Clientèle...).

Après deux années de développement, le programme Multicanal est entré dans une phase d'insertion et d'accompagnement du changement à partir du 4^{ème} trimestre 2010 puis de montée en puissance commerciale lors du 1^{er} trimestre 2012.

- **La Banque Privée :**

La seconde année d'activité de la Banque Privée s'est achevée avec comme l'année précédente de réels succès. Ainsi, près de 300 clients ont intégré ce nouveau service dédié à la clientèle fortunée.

Pour 2012, l'ambition de développement reste très forte avec une accélération du dispositif commercial de proximité et l'ouverture de Centres Banque Privée sur Marrakech et Agadir.

- **Marché des migrants :**

Au cours de l'année 2011, un dispositif d'envergure a été mis avec BDDF afin d'accélérer les synergies entre les deux établissements.

Ainsi, 4 000 clients résidant en France ont été présentés à la BMCI afin de leur proposer une entrée en relation au sein des points de vente de la BMCI. Fort du dispositif Multicanal (internet, CRC et agence), près de 2 000 nouveaux clients MRE ont rejoint la BMCI.

Au cours de l'année 2012 et au regard de la mobilisation commerciale des deux cotés de la Méditerranée, le dispositif sera renforcé avec BDDF et ouvert à un nouveau corridor avec BNP Paribas Fortis.

- **Développement continu du réseau d'agences :**

Fort d'un dispositif de distribution renforcé, la BMCI engage en 2012 la poursuite d'un effort important d'investissements avec un programme d'ouvertures de 40 nouvelles agences.

Par ailleurs, l'année 2012 sera caractérisée d'une part par la poursuite des chantiers lancés en 2011 notamment la certification de l'activité monétique, l'animation du dispositif de suggestions Ficra et le lancement des enquêtes entreprise, particuliers et visites mystères. D'autre part, de nouveaux chantiers seront lancés en cette année tel que l'automatisation du système qualité et la création d'outil de pilotage qualité au niveau des entités.

²⁴ Ce projet consiste en la mise place d'une nouvelle offre destinée aux clients à faible revenu (Mass Retail) afin d'attaquer une nouvelle niche pour la BMCI et assurer une acquisition forte de nouveaux clients.

QUATRIEME PARTIE : FACTEURS DE RISQUES

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité ad hoc.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque, les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

2- Risque de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque.

Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VAR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

3- Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers,
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme.
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

Risque de taux :

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués:

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Risque de liquidité :

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

CINQUIEME PARTIE : DONNEES COMPTABLES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES

I - Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31 décembre 2011

1.1 - Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 - Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 - Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

❖ *Présentation générale des créances :*

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

❖ *Créances en souffrance sur la clientèle*

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 - Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 - Portefeuille de titres

❖ 1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

❖ 1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

❖ 1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

❖ 1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre 2011, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter au 01/01/2008.

❖ 1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ 1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 - Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 - Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
+ Grosse informatique	10 ans
+ Micro informatique	7 ans
+ Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 - Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 - Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

❖ Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

❖ *Commissions*

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 - Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 - Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

LES ETATS DE SYNTHESE

1- ETATS FINANCIERS SOCIAUX

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2011	31/12/2010
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 120 638	3 891 831
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 040 477	7 029 347
. A vue	1 201 239	282 573
. A terme	6 839 237	6 746 774
3. Créances sur la clientèle	40 711 705	39 363 831
. Crédits de trésorerie et à la consommation	17 006 699	16 202 070
. Crédits à l'équipement	8 546 153	8 420 347
. Crédits immobiliers	13 811 732	12 978 596
. Autres crédits	1 347 122	1 762 817
4. Créances acquises par affacturage	1 243 820	978 589
5. Titres de transaction et de placement	7 169 993	5 300 295
. Bons du trésor et valeurs assimilées	5 864 635	3 934 030
. Autres titres de créance	1 251 437	1 302 465
. Titres de propriété	53 922	63 800
6. Autres actifs	309 688	207 161
7. Titres d'investissement	0	0
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	-	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	541 441	302 885
9. Créances subordonnées	-	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	0
11. Immobilisations incorporelles	222 998	195 698
12. Immobilisations corporelles	1 339 265	1 179 662
Total de l'Actif	62 700 025	58 449 297

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2011	31/12/2010
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 046 287	758 883
. A vue	403 032	263 463
. A terme	1 643 255	495 420
3. Dépôts de la clientèle	42 930 057	41 972 677
. Comptes à vue créditeurs	25 537 549	24 241 917
. Comptes d'épargne	6 427 021	5 871 042
. Dépôts à terme	9 584 894	10 705 648
. Autres comptes créditeurs	1 380 594	1 154 071
4. Titres de créance émis	8 827 098	7 193 526
. Titres de créance négociables	8 827 098	7 193 526
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 219 245	1 272 577
6. Provisions pour risques et charges	104 865	189 799
7. Provisions réglementées	0	0
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 352 336	3 317 336
12. Capital	1 327 884	1 327 884
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	2 050 904	1 598 311
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	841 349	818 302
Total du Passif	62 700 025	58 449 297

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	22 340 809	20 484 658
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	100 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 301 279	4 742 938
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 559 788	8 662 445
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 379 741	6 876 055
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	103 220
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	5 027 712	7 588 813
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	555 475	558 675
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 472 237	6 958 412
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	71 726

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2011

AU 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers DH

	31/12/2011	31/12/2010
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 797 119	3 724 339
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	107 833	103 171
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 765 524	2 668 517
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	175 777	126 771
- Produits sur titres de propriété	97 658	113 785
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	373 712	344 812
- Autres produits bancaires	276 615	367 283
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 084 557	-1 098 503
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-37 950	-46 046
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-546 049	-565 074
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-319 278	-257 681
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-181 280	-229 702
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 712 562	2 625 835
- Produits d'exploitation non bancaire	7 846	1 900
- Charges d'exploitation non bancaire	-122	-1 935
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 186 880	-1 065 508
- Charges de personnel	-649 177	-577 504
- Impôts et taxes	-26 912	-26 387
- Charges externes	-366 200	-330 566
- Autres charges générales d'exploitation	-67	-12
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-144 524	-131 038
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-558 052	-444 012
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-440 812	-315 962
- Pertes sur créances irrécouvrables	-73 564	-103 270
- Autres dotations aux provisions	-43 676	-24 780
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	345 722	244 497
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	301 894	203 211
- Récupérations sur créances amorties	467	1 404
- Autres reprises de provisions	43 360	39 883
~VII. RESULTAT COURANT	1 321 076	1 360 777
- Produits non courants	188 702	3 152
- Charges non courantes	-292 320	-106 466
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 217 458	1 257 463
- Impôts sur les résultats	-376 109	-439 161
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302
TOTAL PRODUITS	4 339 389	3 973 887
TOTAL CHARGES	-3 498 040	-3 155 585
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/11	31/12/10
1 (+) Intérêts et produits assimilés	3 049 134	2 898 459
2 (-) Intérêts et charges assimilées	903 277	868 802
MARGE D'INTERET	2 145 857	2 029 658
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	377 172	348 063
6 (-) Commissions servies	32 296	34 342
Marge sur commissions	344 877	313 721
7 (±) Résultats des opérations sur titres de transaction	65 947	86 198
8 (±) Résultats des opérations sur titres de placement	-16 375	-670
9 (±) Résultats des opérations de change	156 704	153 032
10 (±) Résultats des opérations sur produits dérivés	5 180	13 709
Résultats des opérations de marché	211 456	252 268
11 (+) Divers autres produits bancaires	100 578	116 769
12 (-) Diverses autres charges bancaires	90 205	86 580
PRODUIT NET BANCAIRE	2 712 562	2 625 835
13 (±) Résultats des opérations sur immobilisations financières	12 957	-582
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	852	1 394
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	122	1 910
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 186 880	1 065 508
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 539 368	1 559 229
17(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-212 015	-214 617
18(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 277	16 165
RESULTAT COURANT	1 321 076	1 360 777
RESULTAT NON COURANT	-103 618	-103 314
19 (-) Impôts sur les résultats	376 109	439 161
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	841 349	818 302
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	144 524	131 038
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 538	1 063
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	33 256	22 660
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	1 543
25 (-) Reprises de provisions	-123 479	-40 498
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-245	0
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	122	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-6 995	-506
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	25
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	891 070	933 627
- Bénéfices distribués	331 971	650 353
AUTOFINANCEMENT	559 099	283 274

Non de l'établissement : BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2011	AU 31/12/2011	
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2011	31/12/2010
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 787 362	3 598 535
2. (+) Récupérations sur créances amorties	467	1 404
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	606	1 900
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 589 359	-1 320 990
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-1 910
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 042 356	-934 470
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-376 109	-439 161
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	780 611	905 308
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 011 130	-254 422
9. (±) Créances sur la clientèle	-1 613 105	-416 820
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 869 698	847 550
11. (±) Autres actifs	-102 528	70 923
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 287 404	-1 105 363
14. (±) Dépôts de la clientèle	957 380	1 183 832
15. (±) Titres de créance émis	1 633 571	742 488
16. (±) Autres passifs	-53 332	-245 228
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-771 438	822 960
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	9 173	1 728 268
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 410	-
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	245	-
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-225 726	-3 225
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-321 502	-251 747
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	97 178	113 785
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-448 395	-141 187
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-331 971	-650 353
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-331 971	-650 353
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-771 193	936 728
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 891 831	2 955 103
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 120 638	3 891 831

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	102 369	33 105	13 906 839	1 265 730	15 308 043	15 355 467
- Comptes à vue débiteurs	92 265	33 105	7 280 249	1 200 627	8 606 246	8 798 663
- Créances commerciales sur le Maroc	5 196	0	4 650 570	22 686	4 678 452	4 207 094
- Crédits à l'exportation			111 851		111 851	112 706
- Autres crédits de trésorerie	4 908		1 864 169	42 417	1 911 494	2 237 004
CREDITS A LA CONSOMMATION			233	811 405	811 638	958 037
CREDITS A L'EQUIPEMENT	347 292		7 914 744	71 831	8 333 867	8 687 370
CREDITS IMMOBILIERS			1 875 674	11 081 988	12 957 662	12 230 906
AUTRES CREDITS	560 000		7 650	681 190	1 248 840	1 181 299
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			978 589		978 589	1 048 300
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	169 871	20 934	190 805	157 433
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	356 729	156 247	512 976	306 788
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			78 063	38 629	116 692	0
- Créances compromises	0	0	278 666	117 618	396 284	306 788
TOTAL	1 009 661	33 105	25 210 329	14 089 325	40 342 420	39 925 600

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CREANCES SUR LA CLIENTELE Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	57 905	10 076	14 985 998	1 138 203	16 192 182	15 308 043
- Comptes à vue débiteurs	39 565	10 076	7 721 591	954 422	8 725 654	8 606 246
- Créances commerciales sur le Maroc	6 872	0	4 854 107	53 395	4 914 374	4 678 452
- Crédits à l'exportation			103 261		103 261	111 851
- Autres crédits de trésorerie	11 468		2 307 039	130 386	2 448 893	1 911 494
CREDITS A LA CONSOMMATION			194	751 650	751 844	811 638
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 160 544		7 256 185	56 308	8 473 037	8 333 867
CREDITS IMMOBILIERS			1 739 821	12 048 263	13 788 084	12 957 662
AUTRES CREDITS	490 000	279 576	10 620	0	780 196	1 248 840
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 243 820		1 243 820	978 589
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	136 027	23 648	159 675	190 805
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	416 696	149 991	566 687	512 976
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			72 728	14 709	87 437	116 692
- Créances compromises	0	0	343 968	135 282	479 250	396 284
TOTAL	1 708 449	289 652	25 789 361	14 168 063	41 955 525	40 342 420

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2010	209 514	53 356	28 813
CETELEM MAROC	crédit à la consommation	126 724	19,79%	63 010	71 389	31/12/2010	191 053	4 563	11 146
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2010	51 680	12 127	5 756
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	45 905	31/12/2010	80 077	28 937	31 372
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2010	23 767	1 627	6 094
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2010	-2 743	-2 788	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	20 938	19 283	17 000
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	0	31/12/2010	5 092	5 863	0
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	1 901	4	0
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2010	12 482	12 312	10 000
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2010			
FCP BMCI ACTION DI	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION SERENITE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP AXA MONETAIRE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
NOVEC					725	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	733	31/12/2010	749	-6	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2010	19 207	287	
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2010	-17 590	-7 780	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2010	70 146	555	
Autres titres de participation et Emplois assimilés									
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2010			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2010			2 530
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2010	21 162	6 411	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2010			
SOGEPID	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2010			225
SOGEPOS				5 000	5 000	31/12/2010			
BNP PARISBAS MED BUSINESS Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2010	18 790	3 001	
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2010			
Divers				6 614	6 614	31/12/2010			
TOTAL					302 886				112 936

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2011	225 988	48 474	23 531
BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation	136 118	99,87%	317 699	317 699	31/12/2011	142 900	-86 651	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	47 108	31/12/2011	84 736	30 893	27 668
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	17 536	31/12/2011	17 290	-4 868	1 620
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2011	-3 824	-1 080	
BMCI GESTION	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	20 562	18 554	19 000
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2011	16 581	11 489	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	1 882	-19	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2011	16 360	16 134	12 300
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/2011			
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2011			
FCP BMCI ACTION DI	OPCVM			500	500	31/12/2011			13
FCP BMCI GESTION SERENITE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP AXA MONETAIRE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500	31/12/2011			
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	659	31/12/2011	650	-99	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2011	26 132	7 085	
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2011	-23 110	-5 550	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2011	78 769	6 259	
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2011			
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2010	26 889	8 724	6 760
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2011	28 270	5 884	5 060
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2011			
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	30/09/2011	21 677	3 127	242
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	0	0,00%	4 622	4 622	31/12/2011			
BNP PARISBAS MED BUSINESS Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2011	22 230	3 259	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930	31/12/2011			
FONDS DE GARANTIE CMM	Fonds de garantie			5 000	5 000	31/12/2011			
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2010	404 093	34 395	991
Divers				1 991	1 991	31/12/2011			
TOTAL					541 441		1 108 075	96 010	97 184

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2010

Nom de l'établissement : BNCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	245 177	85 604	0	330 781	121 279	13 758	0	135 037	195 744
Droit au bail	73 241	12 600	0	85 841	0	0	0	0	85 841
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	171 936	73 004	0	244 940	121 279	13 758	0	135 037	109 903
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 199 239	166 143	0	2 365 382	1 079 384	106 383	0	1 185 767	1 179 615
-Immeubles d'exploitation	1 021 037	30 477	0	1 051 514	275 284	39 336	0	314 620	736 894
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	961 662	30 477	0	992 139	263 265	38 141	0	301 406	690 733
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	12 019	1 195	0	13 214	16 868
-Mobilier et matériel d'exploitation	547 657	21 123	0	568 780	445 011	25 345	0	470 356	98 424
Mobilier de bureau d'exploitation	144 795	6 063	0	150 858	103 296	7 901	0	111 197	39 661
Matériel de bureau d'exploitation	54 936	1 240	0	56 176	49 745	4 106	0	53 851	2 325
Matériel informatique	347 331	13 820	0	361 151	291 375	13 338	0	304 713	56 438
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	0	595	595	0	0	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	578 618	84 459	0	663 077	354 829	40 601	0	395 430	267 647
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	22 122	5 853	0	27 975	4 260	1 101	0	5 361	22 614
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	5 627	0	23 845	2 997	876	0	3 873	19 972
Mobilier et matériel hors exploitation	2 404	226	0	2 630	1 263	225	0	1 488	1 142
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	29 805	24 231	0	54 036	0	0	0	0	54 036
TOTAL	2 444 416	251 747	0	2 696 163	1 200 663	120 141	0	1 320 804	1 375 359

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 781	48 796	76 714	302 863	135 083	21 496	76 714	79 865	222 998
Droit au bail	85 841	25 200	0	111 041	0	0	0	0	111 041
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	244 940	23 596	76 714	191 822	135 083	21 496	76 714	79 865	111 957
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 365 382	272 706	495 537	2 142 551	1 185 720	112 979	495 413	803 286	1 339 265
-Immeubles d'exploitation	1 051 514	135 605	0	1 187 119	314 620	41 682	0	356 302	830 817
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	992 139	135 605	0	1 127 744	301 406	40 487	0	341 893	785 851
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	13 214	1 195	0	14 409	15 673
-Mobilier et matériel d'exploitation	568 780	38 011	290 791	316 000	470 356	28 202	290 695	207 863	108 137
Mobilier de bureau d'exploitation	150 858	6 075	35 651	121 282	111 197	11 163	35 560	86 800	34 482
Matériel de bureau d'exploitation	56 176	1 213	20 653	36 736	53 851	1 863	20 649	35 065	1 671
Matériel informatique	361 151	30 723	233 892	157 982	304 713	15 176	233 891	85 998	71 984
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	595	0	595	0	595	0	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	663 077	58 027	204 097	517 007	395 425	41 895	204 070	233 250	283 757
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	27 975	322	649	27 648	5 319	1 200	648	5 871	21 777
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	23 845	0	0	23 845	3 872	951	0	4 823	19 022
Mobilier et matériel hors exploitation	2 630	322	649	2 303	1 447	249	648	1 048	1 255
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	54 036	40 741	0	94 777	0	0	0	0	94 777
TOTAL	2 696 163	321 502	572 251	2 445 414	1 320 803	134 475	572 127	883 151	1 562 263

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation Logiciel informatique Immeubles exploitation bureau Immeubles hors exploitation Terrain exploitation Agencement Aménagement et Installation Agencement Aménagement et Installation Mobilier de bureau Matériel roulant Matériel roulant de fonction Matériel de bureau Immeubles exploitation logement de fonction Agencement Aménagement et Installation logement de fonction Aménagement nouveaux locaux Matériel Informatique (Ordinateurs centraux) Matériel Informatique (Ordinateurs centraux) Matériel Informatique (GAB & TPE) Matériel Informatique (Micro-ordinateurs) Télécommunications Mobilier logement de fonction Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL						

Tableau n° 10

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

Exercice au 31/12/11

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail			0	0	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	19 682	19 682	0	0	0	0
	Logiciel informatique	76 714	76 714	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau						
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation	204 097	204 070	27	0	0	-27
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	35 652	35 560	0	160	160	-92
	Matériel roulant	20 658	20 654	4	63	63	-4
	Matériel roulant de fonction	590	590	0	21	21	0
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	7 266	7 265	1	0	0	-1
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	42 687	42 687	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	134 216	134 216	0	1	1	0
	Télécommunications	49 723	49 723	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	649	649	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
	TOTAL GENERAL	591 934	591 810	32	245	245	-124

PROVISIONS

DU...01/01/2010..AU...31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 199 964	322 698	206 384	33	2 316 246
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 153 931	315 962	203 211	33	2 266 649
titres de placement	9 955	5 674	3 128	0	12 500
titres de participation et emplois assimilés	18 742	1 063	45		19 760
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	108 287	123 194	41 653	30	189 799
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 397		0	0	5 397
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	2 822	535	0	0	3 357
provisions pour risques généraux et charges	65 044	122 660	6 653	30	181 021
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	35 000	0	35 000		0
TOTAL GENERAL	2 308 252	445 893	248 036	64	2 506 045

PROVISIONS

DU...01/01/2011..AU...31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 316 246	444 770	314 328	254	2 446 942
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 266 649	429 078	301 894	307	2 394 140
titres de placement	12 500	13 154	3 852	54	21 749
titres de participation et emplois assimilés	19 760	2 538	8 581		13 716
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	189 799	50 214	134 979	169	104 865
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 397	11 735	0	0	17 132
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	3 357	5 224	0	0	8 581
provisions pour risques généraux et charges	181 021	33 256	134 979	169	79 129
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 506 045	494 985	449 307	85	2 551 807

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	0
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	16 378 976		
Autres valeurs et sûretés réelles	23 638 956		
TOTAL	40 017 932		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 089 056	Pension à terme BAM	202 901
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	886 155
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
TOTAL	1 225 048		1 225 048

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	
		Pension à terme Ets de crédit	
Hypothèques	17 849 738		
Autres valeurs et sûretés réelles	25 714 541		
TOTAL	43 564 279		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 178 816	Pension à terme BAM	1 106 693
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 072 123
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
TOTAL	2 314 808		2 314 808

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	14 212 823	8 242 754	5 594 296	375 772

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	15 200 092	7 831 866	6 965 605	402 621

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 22 Mai 2010)			
Report à nouveau	1 446 109	Réserve légale	4 429
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes (1)	650 353
Résultat net de l'exercice	806 985	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 598 312
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	2 253 094	TOTAL B	2 253 094

(1) Dont un montant de 2 516 KMAD qui représente les dividendes sur Actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 02 Mai 2011)			
Report à nouveau	1 598 311	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	330 710
Résultat net de l'exercice	818 302	Autres affectations	35 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	2 050 904
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	2 416 614	TOTAL B	2 416 614

(1) Dont un montant de 1 261 KMAD qui représente les dividendes sur Actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2010
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2011

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 Décembre 2011
Date d'établissement des états de synthèse (2)	1er Mars 2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables Néant
	Défavorables Néant

2- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
EX BMCI Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51%	51%
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%

(*) Consolidée jusqu'au 27 juin 2011

(**) Consolidée au 30 juin 2011 après déconsolidation de l'ex BMCI Crédit Conso

ACTIF IFRS	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 121 376	3 891 865
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 878 911	783 127
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	4 192 818	3 130 263
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 825 333	3 932 799
Prêts et créances sur la clientèle	58 431 263	52 629 091
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	92 596	13 293
Actifs d'impôt différé	100 292	44 391
Comptes de régularisation et autres actifs	328 697	345 360
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	8 728	6 331
Immeubles de placement	20 522	21 472
Immobilisations corporelles	1 501 228	1 324 897
Immobilisations incorporelles	197 987	179 250
Ecarts d'acquisition	87 720	
TOTAL ACTIF IFRS	71 787 472	66 302 138

PASSIF IFRS	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	43 060	21 987
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 960 681	7 339 738
Dettes envers la clientèle	43 483 052	42 643 318
Titres de créance émis	8 463 818	6 949 583
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	12 703	10 074
Passifs d'impôt différé	156 358	127 233
Comptes de régularisation et autres passifs	1 608 113	1 598 408
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	248 827	262 150
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 595 648	4 560 648
Réserves consolidées	2 376 729	1 969 709
- Part du groupe	2 296 688	1 875 010
- Part des minoritaires	80 041	94 699
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	14 545	13 449
Résultat net de l'exercice	823 937	805 840
- Part du groupe	813 344	787 594
- Part des minoritaires	10 593	18 247
TOTAL PASSIF IFRS	71 787 472	66 302 138

Capitaux propres	7 810 860	7 349 646
. Part du groupe	7 720 226	7 236 701
. Part des intérêts minoritaires	90 634	112 946

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	3 520 562	3 301 142
Intérêts et charges assimilés	1 073 398	1 015 807
MARGE D' INTERÊT	2 447 164	2 285 335
Commissions perçues	420 984	409 062
Commissions servies	33 469	33 844
MARGE SUR COMMISSIONS	387 515	375 218
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	228 074	252 805
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	6 250	5 013
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	234 325	257 818
Produits des autres activités	113 457	24 048
Charges des autres activités	119 839	93 881
PRODUIT NET BANCAIRE	3 062 622	2 848 538
Charges générales d'exploitation	1 137 264	1 011 450
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	152 984	125 229
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 772 373	1 711 858
Coût du risque	325 128	296 329
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 447 245	1 415 530
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 398	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 441 188	1 415 670
Impôts sur les bénéfices	617 251	609 829
RESULTAT NET	823 937	805 840
Résultat hors groupe	10 593	18 247
RESULTAT NET PART DU GROUPE	813 344	787 594
Résultat par action (en dirham)	61	59
Résultat dilué par action (en dirham)		

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie		31-déc-11	31-déc-10
1	Résultat avant impôts	1 441 188	1 415 670
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	152 984	125 229
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	325 128	295 450
5	+/- Dotations nettes aux provisions	- 13 323	128 181
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 398	140
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	134 683	- 58 869
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	601 870	490 132
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 401 380	- 1 051 789
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 5 351 088	- 61 477
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 621 291	1 982 939
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	26 367	- 129 665
15	- Impôts versés	- 721 346	- 664 498
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 265 977	75 511
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	777 081	1 981 312
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 4 795	- 281
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	950	- 4 751
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 435 772	- 254 103
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 439 617	- 259 135
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 364 876	- 667 071
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 364 876	- 667 071
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 27 412	1 055 106
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 990 881	2 935 775
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	- 19 352
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 963 469	3 990 881
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 121 376	3 891 865
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	842 093	99 016
33	Variation de la trésorerie nette	- 27 412	1 055 106

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés	1 281 828	3 274 518	-	2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	127					127		127
Dividendes				650 353		650 353	16 717	667 070
Autres		4 429		4 429		-		-
Résultat au 31 Déc 2010				787 594		787 594	18 247	805 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 255	11 255		11 255
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672		3 672		3 672
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 672	11 255	14 927	-	14 927
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947	-	2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				331 971		331 971	8 949	340 920
Autres		35 000		34 509		491		491
Résultat au 31 Déc 2011				813 344		813 344	10 593	823 937
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					1 096	1 096		1 096
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				564		564		564
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	564	1 096	1 660	-	1 660
Variations de périmètre						-	23 954	23 954
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2011	1 281 701	3 313 947		3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860

- - - - - 0 - - - - - 0

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financements donnés	3 836 844	4 948 725
Aux établissements de crédit	100 000	100 000
A la clientèle	3 736 844	4 848 725
Engagements de financement reçus	2 552 883	558 675
des établissements de crédit	2 552 883	558 675
de la clientèle	0	0

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de garantie donnés	11 257 352	10 438 232
D'ordre des établissements de crédit	3 712 235	3 285 561
D'ordre de la clientèle	7 545 117	7 152 671
Engagements de garantie reçus	4 672 515	7 212 117
des établissements de crédit	4 672 515	7 212 117
de l'état et d'autres organismes de garantie	0	0